THE CANADIAN DAIRY COMMISSION

1981/82 ANNUAL REPORT

LA COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

RAPPORT ANNUEL 1981/82

CV

The Honourable Eugene Whelan
Minister of Agriculture
Ottawa, Ontario.

Dear Mr. Minister:

The Canadian Dairy Commission is pleased to report to you on its activities for the year ended July 31, 1982.

It was a challenging year for the dairy industry. Up to this point in time the industry had been experiencing a relatively stable period of consumer demand and milk supply. However by mid dairy year the effects of the overall economic difficulties in the domestic and world economies caught up with the Canadian milk industry in the form of a decline in consumption of dairy products in Canada and reduced revenues from exports.

Throughout 1981/82 dairy farmers continued to receive milk price increases to cover changes in the costs of producing milk, as measured by the Returns Adjustment Formula. However revenues for that portion of their milk production sold on world markets continued to drop. The main reason was the accumulation of large stocks of dairy products in major milk producing countries overhanging the world market and reduced demand from the traditional major purchasing countries as a result of their own economic difficulties.

In spite of sincere efforts by the Canadian Milk Supply Management Committee to reduce domestic milk production during the last half of the year, there was 7.4% more milk produced than required due to reduced consumption and the filling of the sleeve portion of Market Sharing Quotas.

The costs of exporting surplus dairy products were higher than the levies collected. The resulting shortfall in levy funds collected by provinces from producers and remitted to the Commission in order to cover export costs was partially offset by the surplus from the previous dairy year. The remaining $16.1 million deficit will be financed from an increase to the in-quota levy in the next dairy year, 1982/83.

Larger amounts of butter and skim milk powder tendered to the Commission under the dairy price support program increased the carrying charges financed by government.

In addition to the concerns about the effects of the changes in the market place, the industry remained nervous about the possible outcome of the interdepartmental review of the government's National Dairy Policy, in particular the major examination of the costs of producing milk. There was considerable disagreement about the study methods chosen and the data used. In order to improve the collection of cost of production data, the Commission has expanded its

Honorable Eugene F. Whelan
Ministre de l'Agriculture
Ottawa, Ontario.

Monsieur le ministre,

La Commission canadienne du lait a le plaisir de vous soumettre le rapport de ses activités pour l'année se terminant le 31 juillet 1982.

Ce fut une année pleine de défis pour l'industrie laitière. Jusqu'à maintenant, l'industrie avait connu une demande des consommateurs et un approvisionnement assez stables. Cependant, au milieu de l'année laitière, les effets des difficultés économiques à l'échelle du pays et du monde ont commencé à être ressentis par l'industrie laitière canadienne avec une diminution de la consommation de produits laitiers sur le marché intérieur et sur les marchés d'exportation, et une diminution des revenus des exportations.

Tout au cours de l'année 1981/82, les producteurs laitiers ont continué à bénéficier d'augmentations de prix du lait pour couvrir les augmentations des coûts de la production laitière, tels que mesurés par la formule d'ajustement des revenus. Cependant, les revenus qu'ils ont touchés pour la partie de la production laitière qui est vendue sur les marchés mondiaux ont continué à diminuer. Cela s'explique essentiellement par l'accumulation de stocks importants de produits laitiers dans les principaux pays producteurs, accumulation qui tient à l'augmentation de l'offre sur les marchés mondiaux et à la réduction de la demande des principaux pays acheteurs suite à leurs propres difficultés économiques.

Même si au cours de la seconde moitié de l'année, le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait s'est efforcé de réduire la production intérieure de lait, la baisse de la consommation et une production accrue de la marge de réserve des quotas expliquent qu'on ait eu un excédent de 7.4% par rapport aux besoins.

Les coûts d'exportation des surplus de produits laitiers ont été plus élevés que les retenues prélevées. Ce déficit dans les fonds prélevés par les provinces auprès des producteurs et versés à la Commission pour couvrir les coûts d'exportation a été en partie compensé par les surplus de l'année laitière précédente. Les 16.1$ millions de déficit restant seront financés grâce à une augmentation des retenues intérieures-quota pendant la prochaine année laitière, 1982/1983.

De plus grandes quantités de beurre et de lait écrémé en poudre offertes à la Commission dans le cadre du programme de soutien des prix des produits laitiers ont imposé une augmentation des frais d'administration financés par le gouvernement.

En plus des inquiétudes quant aux effets de l'évolution du marché, l'industrie est restée nerveuse dans l'attente des conclusions de la revue interministérielle de la politique laitière nationale du gouvernement, surtout en ce qui concerne l'examen des coûts de production du lait. Les désaccords ont été nombreux et importants sur les méthodes retenues pour l'étude et les données utilisées. Afin d'améliorer la cueillette des données sur les coûts de production, la Commission a élargi son programme de cofinancement de la cueillette des données avec les provinces.

En juin, le gouvernement rendait public son programme de restrictions à 6% et 5% des salaires et des prix pour deux ans, pour toutes les

co-funding of data collection with provinces.

In June the government announced its two year wage and price restraint program of 6 and 5 percent for all activities under its jurisdiction. This included the dairy support program administered by the Commission.

In 1981/82, the Commission's exports increased to $231 million from $203 million in 1980/81 in a very difficult world market. Major customers continue to be countries with petroleum based revenues such as Mexico, Algeria, Libya and Nigeria.

During the year, the Commission was the subject of a comprehensive audit by the Auditor General of Canada. The Commission is pleased to report that in addition to the improvements already underway at the time of the audit, it has put in place new measures in line with observations and recommendations of the Auditor General.

The Commission's volume of financial transactions increased a further 13.3% to $1.292 billion in 1981/82. This is comprised of $271.4 million in subsidy payments, $169.9 million in levy receipts from milk producers, $819.8 million in purchases and sales of dairy products, $25.8 million in marketing expenses funded by government and $5.1 million for general administration and research, also funded by the federal government.

The enclosed audited Financial Statements of the Commission again this year contain the qualification by the Auditor General in his covering Auditor's Report that in his opinion "the producer levies have been instituted without benefit of regulation and are, therefore, ultra vires of the Canadian Dairy Commission." Although the Commission continues to examine with provinces new ways in which to handle the levy issue, the Commission reiterates that in a subsequent legal opinion sought from the Department of Justice, it was stated that in this matter the Auditor General's opinion is not accurate in so far as it concerns the situation of the producers' levies.

1981/82 was a difficult year for the dairy industry and there is every indication it will be even more so in 1982/83. The trends affecting dairy products as a result of reduced domestic consumption, buildups of huge surpluses all over the world and low world market prices are expected to continue. Nevertheless, it is the view of the Commission that, with the support of the government's National Dairy Policy, national supply management for industrial milk and cream remains the most appropriate manner by which to balance milk production with consumer demand.

It is our opinion that the Commission is fullfilling its mandate to provide efficient producers of milk and cream with the opportunity of obtaining a fair return for their labor and investments while at the same time providing consumers of dairy products with a continuous and adequate supply of dairy products of high quality.

Yours truly,

activités relevant de sa juridiction. Cela englobait le programme de soutien des prix des produits laitiers administré par la Commission.

Malgré un marché mondial très exigeant, les exportations de la Commission sont passées de 203$ millions en 1980/81 à 231$ millions en 1981/82. Les principaux clients sont encore les pays dont les revenus proviennent du pétrole, comme le Mexique, l'Algérie, la Lybie et le Nigéria.

Au cours de l'année, la Commission a fait l'objet d'une vérification en profondeur du Vérificateur général du Canada. Elle est heureuse de signaler qu'en plus des améliorations déjà en cours au moment de cette vérification, elle a mis en place de nouvelles mesures en tenant compte des observations et recommandations du Vérificateur général.

Le volume total des transactions financières de la Commission a augmenté de 13.3% en 1981/1982 pour atteindre 1.292$ milliard. Cela implique un montant de 271.4$ millions en paiements de subventions, 169.9$ millions en retenues des producteurs laitiers, 819.8$ millions dans l'achat et la vente de produits laitiers, 25.8$ millions en frais d'administration et 5.1$ millions en recherche et en administration générale, ces deux derniers montants pris à même les fonds gouvernementaux.

Les états financiers vérifiés de la Commission font encore cette année état de la remarque du Vérificateur général dans son rapport de vérification voulant qu'à son avis "les cotisations des producteurs ont été établies sans l'apport de règlements et vont, par conséquent, au-delà des pouvoirs de la Commission canadienne du lait". Si la Commission continue à étudier avec les provinces de nouvelles façons de traiter ce problème des retenues, elle s'est cependant fiée à un avis juridique subséquent du ministère de la Justice, qui conclut que l'opinion du Vérificateur général n'est pas exacte en ce qui concerne la question des cotisations des producteurs.

1981/1982 a été une année difficile pour l'industrie laitière et on décèle des signes annonciateurs d'encore plus de difficultés en 1982/1983. On s'attend à ce que les tendances qui affectent les produits laitiers suite à la diminution de la consommation intérieure, à l'accumulation de stocks énormes partout dans le monde et au bas prix en vigueur sur les marchés mondiaux se poursuivent. La Commission est cependant d'avis que, avec l'appui de la politique laitière nationale du gouvernement du Canada, la gestion nationale des approvisionnements de lait industriel et de crème est encore le meilleur moyen d'équilibrer l'offre et la demande.

Nous estimons que la CCL a rempli son mandat qui consiste à offrir aux producteurs efficaces de lait et de crème l'occasion d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement et d'assurer aux consommateurs de produits laitiers un approvisionnement suffisant de produits laitiers de bonne qualité.

Sincèrement vôtre,

Gilles Choquette
Chairman
Président

Elwood Hodgins
Vice-Chairman
Vice-président

Clifford McIsaac
Commissioner
Commissaire

CONTENTS

The Structure of The Canadian Dairy Industry 8

The Role of the Canadian Dairy Commission 10

Dairy Support Operations 12

Target Returns for Industrial Milk 12

Returns Adjustment Formula 12

Subsidy Paid on Milk Production 12

Milk Production Reporting 18

Dairy Farmers who Shipped Milk and Cream for Manufacturing Purposes 20

Dairy Product Price Support Program 22

Volumes of Butter and Skim Milk Powder Handled 24

Cheddar Cheese 24

Import Controls 24

Milk Supply Management 26

Canadian Milk Supply Management Committee 26

National Market Sharing Quota 26

Supply Management Record 30

Reducing the Seasonality of Milk Production 32

Integration 34

Levies from Milk Producers 36

Marketing 38

Domestic Marketing 38

Research Program 38

Priority of Milk Use 38

Skim Milk Powder for Animal Feed 38

International Marketing 42

Market Situation 42

Skim Milk Powder, Evaporated Milk, Whole Milk Powder 42

Dairy Product Assistance Program 44

International Trade in Cheese 44

Consultative Committee to the Commission 50

Commission Personnel 51

Information and Public Relations 52

Financial Summary 54

Audited Financial Statements 57

TABLE DES MATIÈRES

La structure de l'industrie laitière canadienne 9

Le rôle de la Commission canadienne du lait 11

Soutien financier du secteur laitier 13

Revenus visés pour le lait de transformation 13

Formule d'ajustement des revenus 13

Subventions versées pour les expéditions de lait 15

Rapports de production laitière 17

Producteurs qui livrent du lait et de la crème aux fins de transformation 19

Programme de soutien des prix des produits laitiers 19

Quantités de beurre et de poudre de lait écrémé manutentionnées 21

Fromage cheddar 21

Contrôle des importations 21

Gestion des approvisionnements de lait 27

Le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait 27

Quota national de mise en marché 27

Bilan de la gestion des approvisionnements 27

Réduction du caractère saisonnier de la production laitière 29

Intégration 35

Retenues des producteurs laitiers 37

Activités de commercialisation 39

Situation du marché domestique 39

Programme de recherche 39

Priorité d'utilisation du lait 39

Poudre de lait écrémé destinée à l'alimentation animale 41

Situation du marché international 41

Situation du marché 41

Poudre de lait écrémé, lait évaporé, poudre de lait entier 43

Programme d'aide sur les produits laitiers 47

Marché international du fromage 47

Comité consultatif de la Commission canadienne du lait 50

Personnel de la Commission 51

Information et relations publiques 53

Sommaire de la situation financière 55

États financiers vérifiés 57

CHARTS	TABLEAUX	
1. Support price structure	Structure du prix de soutien	14
2. Target Returns, assumed market returns, federal subsidy	Revenu visé, revenu estimatif sur le marché et subventions fédérales	15
3. Returns Adjustment Formula components	Composantes de la formule d'ajustement des revenus	16
4. Total subsidy paid	Subventions totales	17
5. Subsidy paid on industrial milk and cream to dairy farmers	Subventions versées aux producteurs de lait de transformation et de crème	18
6. Production of industrial milk and cream	Production de lait de transformation et de crème	20
7. Dairy farmers who shipped industrial milk and cream	Producteurs qui ont livré du lait de transformation et de la crème	22
8. Federal support prices for butter, skim milk powder and cheese	Prix de soutien fédéraux pour le beurre, la poudre de lait écrémé et le fromage	27
9. Marketing Activities by the CDC for products under the Dairy Product Price Support Program only	Activités de commercialisation de la CCL au niveau des produits soutenus par le programme de soutien du prix des produits laitiers	28
10. Components of National Market Sharing Quota	Détermination du quota national de mise en marché	29
11. Market Sharing Quota entitlement	Allocation du quota de mise en marché	30
12. Seasonal distribution of milk production between summer and winter months – industrial milk and cream production only – all milk and cream, both fluid and industrial	Répartition de la production de lait entre les mois d'été et d'hiver – production de lait de transformation et de crème seulement – toute la production de lait et de crème de transformation et de consommation	33
13. Progress in integration	Évolution de l'intégration	34
14. Levies remitted to the CDC by provinces	Retenues remises à la CCL par les provinces	36
15. Levy rates	Taux des retenues	37
16. Per capita disappearance (consumption) of dairy products	Disparition (consommation) de produits laitiers par habitant	40
17. Cheese imports and exports	Exportations et importations de fromages	46

Canada has two major milk markets, fluid or table milk and fresh cream and industrial or processing milk and cream. Fluid milk accounts for the first 37% of milk production and industrial milk the remaining 63%.

Table milk and fresh cream is supplied by the individual fluid milk markets in each province. There is virtually no movement of these products between provinces and hence those markets remain entirely under the jurisdiction of the individual provinces.

Industrial or manufacturing milk is used for processing into products such as butter, skim milk powder, cheese, ice cream, yogurt, condensed milks, etc. Much of this production enters interprovincial and international trade and accordingly falls under federal jurisdiction. In order to manage this milk market on a national basis, it is covered by a federal provincial agreement.

All milk and cream in Canada is produced under supply management systems. In the case of fluid milk, it is administered independently by each province; in the case of industrial milk it is administered by individual provinces within a national milk marketing plan.

The Canadian Milk Supply Management Committee (CMSMC) administers the national supply management program for industrial milk and cream under the federal-provincial agreement referred to as the National Milk Marketing Plan. The Committee estimates market demand for dairy products, determines the amount of milk required to produce these products and then uses a system of Market Sharing Quotas to share the national market among provinces. They in turn share their respective provincial allocations among their dairy farmers.

Farmers are responsible for costs associated with dairy products exported on the world market. Levies are collected by provincial agencies from producers on the basis of the volume of milk they produce; these funds are then remitted to the Canadian Dairy Commission in order to cover costs of exporting products not needed in Canada, preplanned whole milk product exports and for programs resulting from CMSMC decisions. The over quota levy also serves as a means of controlling milk production.

In the matter of milk pricing, for fluid milk the provinces use a variety of pricing mechanisms. Because a constant supply of fluid milk is required fresh on a daily basis, prices paid to farmers are significantly higher than industrial milk prices and vary considerably from province to province. In the case of industrial milk, the federal government uses the Returns Adjustment Formula to determine a national Target Returns level or Target Price which enables efficient farmers to achieve fair returns for their milk.

Milk producers achieve the Target Returns level through a combination of market returns (negotiated within each province) and the federal subsidy on industrial milk and cream production.

In order to support the market returns portion of its Target Returns level, the federal government authorizes the Canadian Dairy Commission to administer a dairy product price support program involving the offer-to-purchase of butter and skim milk powder at prices set in relation to the Target Returns for industrial milk. These prices include a margin for processing.

Part of the Target Returns is paid to farmers as a federal subsidy. The effect is to both reduce the cost of dairy products to consumers as well as resulting in a larger market for farmers to supply than would be the case without the subsidy.

Imports of dairy products are controlled in order to protect the Canadian dairy industry against unfair competition from heavily subsidized imports and to protect the national supply management of industrial milk and cream.

Dairy products are marketed in Canada by processors, wholesalers and retailers. The major role of the Canadian Dairy Commission in the industry is to ensure there are plentiful supplies of dairy products available to consumers throughout the year. The Commission achieves this by always having available sufficient stocks of butter and skim milk powder to meet any market demand for these products. This enables processors to concentrate on supplying the more perishable dairy products fresh on a daily basis.

In the export market, it is the Canadian Dairy Commission which develops the overall marketing strategy and markets the bulk of exports directly. In cooperation with private traders and processors a variety of whole milk products are exported such as evaporated milk, whole milk powder, cheese, UHT milk, and condensed milks.

All milk and cream in Canada is produced under supply management systems.

LA STRUCTURE DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE CANADIENNE

Les approvisionnements canadiens en lait proviennent de deux grandes sources, le lait de consommation et la crème fraîche et le lait et la crème de transformation. Actuellement, le lait de consommation représente environ 37% du marché du lait au Canada, le lait de transformation accaparant les 63% restants.

Les approvisionnements en lait de consommation alimentent dans chaque province le marché en lait "à boire" et en crème fraîche. Ces produits ne franchissent pratiquement pas les limites des provinces et ces marchés relèvent donc entièrement de la juridiction de chacune des provinces.

Le lait de transformation sert à la préparation de produits comme le beurre, le lait écrémé en poudre, le fromage, la crème glacée, les yaourts, le lait condensé, etc. Le gros de cette production entre dans le commerce interprovincial et international et relève donc de la juridiction fédérale. Pour permettre de gérer ce marché du lait à l'échelle nationale, on a recours à une entente fédérale-provinciale.

Toute la production de lait et de crème, au Canada, est soumise à des systèmes de gestion des approvisionnements. Pour le lait de consommation, ces systèmes sont gérés par chacune des provinces; par contre, pour le lait de transformation, chaque province gère un système d'approvisionnements dans le cadre d'un système national de commercialisation du lait.

Le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait (CCGAL) administre le programme national de gestion des approvisionnements de lait de transformation et de crème en vertu d'une entente fédérale-provinciale connue sous le nom de Plan national de commercialisation du lait. Le comité évalue la demande sur le marché des produits laitiers, détermine les quantités de lait nécessaires pour fabriquer ces produits et utilise un système de quotas de mise en marché pour répartir le marché national entre les provinces. À leur tour, les provinces répartissent leur quota provincial entre leurs producteurs laitiers.

Les producteurs sont responsables des frais d'écoulement des produits laitiers exportés sur les marchés mondiaux. Les agences provinciales perçoivent des producteurs des retenues en fonction des quantités de lait qu'ils produisent. Ces retenues sont ensuite remises à la CCL afin d'absorber les pertes lorsque les surplus de produits laitiers canadiens sont dirigés vers les marchés internationaux ou lorsqu'on exporte des produits de lait entier dans le cadre d'un programme prévu à l'avance ou pour tout autre programme instauré par le CCGAL. Enfin, les retenues hors quota servent également à contrôler la production laitière.

Quant à la détermination du prix du lait, les provinces utilisent toute une gamme de mécanismes de détermination du prix pour le lait de consommation. Comme il est évident que le lait de consommation offert sur les marchés doit être frais chaque jour, les prix versés aux agriculteurs sont sensiblement plus élevés que pour le lait de transformation et varient beaucoup d'une province à l'autre. En ce qui concerne le lait de transformation, le gouvernement fédéral se sert d'une formule d'ajustement des revenus pour fixer un niveau national de revenu-cible ou prix-cible qui permet aux producteurs efficaces de tirer un revenu équitable de leur lait.

Les producteurs laitiers atteignent les niveaux de revenus visés en combinant leurs revenus du marché (négociés à l'intérieur de chaque province) à la subvention fédérale sur la production de lait de transformation et de crème.

Le gouvernement fédéral, afin de permettre aux producteurs d'atteindre les niveaux de revenus visés, autorise la Commission canadienne du lait à administrer un programme de soutien des prix des produits laitiers. Ce programme prévoit l'offre d'achat de beurre et de poudre de lait écrémé à des prix fixés en fonction des revenus visés pour le lait de transformation. Ces prix prévoient une marge pour la transformation.

Le gouvernement verse aux producteurs, sous forme de subventions, une partie du revenu visé. Cela permet de réduire le coût des produits laitiers à la consommation et d'assurer aux producteurs un marché plus vaste que sans subventions.

Les importations de produits laitiers sont contrôlées dans le but de protéger l'industrie laitière canadienne contre une concurrence injuste résultant d'importations généreusement subventionnées et pour protéger la gestion nationale des approvisionnements en lait de transformation et en crème.

Au Canada, les produits laitiers sont commercialisés par les transformateurs, les grossistes et les détaillants. Un des rôles importants de la Commission canadienne du lait est d'assurer aux consommateurs canadiens un approvisionnement suffisant de produits laitiers tout au long de l'année. La Commission remplit ce rôle en gardant toujours à sa disposition des stocks suffisants de beurre et de poudre de lait écrémé pour répondre à toute demande du marché pour ces produits. Ceci permet aux transformateurs de se concentrer sur la fabrication quotidienne de produits périssables.

En ce qui concerne les exportations, c'est la Commission canadienne du lait qui met au point la stratégie globale de commercialisation et met en marché directement le gros des exportations. Elle coopère avec des commerçants et des transformateurs du secteur privé pour exporter toute une gamme de produits de lait entier comme le lait concentré, le lait entier en poudre, le fromage, le lait UHT et le lait concentré sucré.

Au Canada, toute la production de lait et de crème est soumise à des systèmes de gestion des approvisionnements.

THE ROLE OF THE CANADIAN DAIRY COMMISSION

Established in October, 1966 by an Act of Parliament, the Canadian Dairy Commission is a federal crown corporation which is accountable to the Canadian Parliament through the Minister of Agriculture. The Commission is also accountable to dairy farmers and provincial governments at the Canadian Milk Supply Management Committee for those Commission activities involving milk producers' funds. There are three Commissioners appointed by the Governor in Council, one of whom is designated the Chairman and Chief Executive Officer and another the Vice-chairman. It has a support staff of seventy two and its offices are in Ottawa.

The Commission has a leading role in developing and maintaining a national dairy industry for the benefit of farmers, consumers and the economy in general. This is summed up by the objects of the Commission as stated in its Act:

- to provide efficient producers of industrial milk and cream with the opportunity of obtaining a fair return for their labour and investment, and
- to provide consumers of dairy products with a continuous and adequate supply of dairy products of high quality.

In order to assist the Commission with advice on the marketing of dairy products in Canada, there is a Consultative Committee of nine members, appointed by the Minister, who represent a variety of interests, farmers, consumers, processors, wholesalers, dairy product marketers and retailers.

The major functions performed by the Commission in carrying out this mandate, which are further defined in the Government of Canada's National Dairy Policy, are the calculation of the Target Returns level for industrial milk and the federal dairy support prices for butter and skim milk powder, the payment of subsidy on eligible industrial milk and cream shipments, the determining of levy amounts required to be collected by provinces from milk producers in order to cover marketing costs, the operation of a large marketing program for the domestic and export markets, the development of recommendations on import/export policy for dairy products and other matters of dairy policy and administration for the Government of Canada. It also administers a program of dairy product and market research.

A member of the Commission chairs the Canadian Milk Supply Management Committee, and in doing so, the Commission coordinates national supply management of industrial milk and cream production by the nine milk producing provinces and about fifty thousand dairy farmers.

Under section 9 of the CDC Act, the Commission has the power to purchase, package, process, store, ship, import, export, or sell or otherwise dispose of any dairy product purchased by it. It may make payments for the benefit of producers of milk and cream for the purpose of stabilizing the price of those products, which payments may be made on the basis of volume, quality or on such other basis as the Commission deems appropriate. It can also make investigations into any matter relating to the production, processing or marketing of any dairy product, including the cost of producing, processing or marketing that product; can undertake and assist in the promotion of the use of dairy products, the improvement of the quality and variety thereof and the publication of information in relation thereto.

The Commission has a leading role in developing and maintaining a national dairy industry for the benefit of farmers, consumers and the economy in general.

LE RÔLE DE LA COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

La Commission canadienne du lait est une société de la Couronne mise sur pied en octobre 1966, en vertu d'une loi du Parlement. Elle doit rendre compte au Parlement par le biais du ministre de l'Agriculture. La Commission doit aussi rendre compte aux producteurs laitiers et aux gouvernements provinciaux, par l'entremise du CCGAL, de toutes ses activités impliquant les fonds des producteurs laitiers.

Elle est dirigée par trois commissaires nommés par le gouverneur général en conseil. L'un d'entre eux occupe le poste de président et fonctionnaire administratif en chef, un autre celui de vice-président. Elle emploie 72 personnes et son siège social est situé à Ottawa.

La Commission joue un rôle majeur en permettant à l'industrie laitière de se développer et de conserver ses acquis au profit des agriculteurs, des consommateurs et de l'économie en général. Ses objectifs sont ainsi résumés dans sa loi constitutive:

- offrir aux producteurs efficaces de lait et de crème l'occasion d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement; et
- assurer aux consommateurs de produits laitiers un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de bonne qualité.

Dans les domaines de la commercialisation des produits laitiers, la Commission reçoit l'aide d'un comité consultatif de neuf membres, nommés par le ministre, qui représentent un éventail d'intérêts divers, fermiers, consommateurs, transformateurs, grossistes et détaillants de produits laitiers.

Dans le cours de la réalisation de ce mandat, qui comprend l'application de la politique laitière nationale du gouvernement du Canada, la Commission calcule le revenu visé pour le lait de transformation et les prix de soutien fédéraux pour le beurre et le lait écrémé en poudre, verse des subventions sur les expéditions de lait de transformation et de crème admissibles, calcule les retenues que les provinces doivent prélever auprès des producteurs laitiers afin de couvrir les coûts de commercialisation, administre un imposant programme de mise en marché domestique et étranger, met au point des recommandations sur les politiques d'importation et d'exportation de produits laitiers et propose au gouvernement du Canada des recommandations sur les questions ayant trait à l'administration de la politique laitière. Elle administre également un programme de recherche sur les produits laitiers et la commercialisation.

Un membre de la Commission préside le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait, et ce faisant, la Commission coordonne la gestion nationale des approvisionnements de lait de transformation et de crème des neuf provinces productrices de lait et d'environ 50 000 producteurs laitiers.

En vertu de la section 9 de sa loi constitutive, la Commission peut acheter, empaqueter, transformer, entreposer, expédier, importer, exporter ou vendre ou se défaire autrement de tout produit laitier acheté par elle. Elle peut faire des paiements au profit des producteurs de lait de transformation et de crème aux fins de stabiliser les prix de ces produits, ces paiements pouvant être faits d'après le volume, la qualité ou tout autre barème que la Commission peut estimer approprié. Elle peut aussi faire des recherches sur toute question relative à la production, au traitement ou à la commercialisation de tout produit laitier et notamment au prix de revient de la production, du traitement ou de la commercialisation de ce produit; elle peut également encourager et aider à encourager la consommation des produits laitiers, l'amélioration de leur qualité et l'augmentation de la variété, et la publication de renseignements qui s'y rapportent.

La Commission joue un rôle majeur en permettant à l'industrie laitière de se développer et de conserver ses acquis au profit des agriculteurs, des consommateurs et de l'économie en général

DAIRY SUPPORT OPERATIONS

In support of the overall objectives for the dairy industry as described in the government's National Dairy Policy, the Commission administers a comprehensive set of interrelated programs detailed under the following categories:

- Target Returns for Industrial Milk
- Subsidy Paid on Milk Production
- Dairy Product Price Support Program
- Import Controls
- Milk Supply Management
- Levies from Milk Producers

Target Returns for Industrial Milk

The Target Returns, often referred to as the Target Price, is the level of returns the Government of Canada feels efficient milk producers should receive in order to cover their cash costs, labor and investment in the production of industrial milk. It is calculated using the Returns Adjustment Formula, a formula measuring changes in milk production costs from a base price, established in 1975.

A dairy farmer can achieve the Target Returns level for his industrial milk and cream because the Government of Canada, through the Canadian Dairy Commission, directly influences prices processing plants pay farmers for industrial milk and cream by offering to purchase butter and skim milk powder. Prices for these products are set in relation to the Target Returns for milk after an allowance for an assumed processor's margin.

The manner in which dairy farmers receive the Target Returns level is through the combination of the market returns for processed dairy products plus the federal subsidy which is paid at a uniform rate across Canada.

The actual market returns the producer receives results from agreements or negotiations between milk producer agencies and processors at the provincial level, keeping in mind the federal Target Returns level and supporting offer to purchase program. The processor's margin to cover processing costs varies slightly from province to province from the "assumed processors' margin" determined by the Government of Canada, depending on the impact of various negotiated factors within each province such as volumes of milk, marketing costs, etc. As a result, the actual returns from the market place that producers achieve also varies slightly from province to province.

An example of how federal offer-to-purchase prices for butter and skim milk powder support the Target Returns for milk is illustrated in chart 1. The announced August 1, 1981 national Target Returns for producers of $38.06 per hectolitre was achieved through the federal subsidy ($6.03 per hectolitre) and the projected market returns ($32.03 per hectolitre) after an allowance for an assumed processor's margin.

During the 1981/82 dairy year, there were 3 adjustments made to the Target Returns level as a result of changes indicated by the Formula. These are outlined in chart 2.

Returns Adjustment Formula

The Formula was established by the federal government in 1975 to calculate changes in the cost of producing industrial milk in Canada. It is used during the course of the dairy year to adjust the Target Returns level for industrial milk from the base cost of production set in 1975.

The current practice is for an adjustment in the Target Returns to be considered when the Formula indices change by 2% or more. There are no more than three changes to the Target Returns during a dairy year, including that of the first of the year on August 1. Changes must be at least three months apart and none occur during October, November and December which are peak dairy product marketing and consumption months. Proposed changes must be approved by the federal government.

All increases in the Target Returns level during 1981/82 resulted from changes indicated by the Formula.

The components of the Formula and their weights are: (These are outlined in more detail in chart 3)

a) 45% An index of dairy cash input prices to evaluate costs in dairy production. (See chart 3, a)

b) 35% The Consumer Price Index as a measure of changes in the earnings of operator and family labour. (See chart 3, b)

c) 20% This portion of the Formula is not indexed and was established in 1975 to reflect producers capital and investment costs. The amount was set at $5.00 per hectolitre in 1975 as 20% of the formula which at that time indicated a Target Returns of $25.00 per hectolitre. Although this formula component has not been adjusted since 1975, provision for its use existed, using a number of factors, for example:
   - significant changes occurring in levels of dairy product stocks,
   - the effect of changes occurring in other milk producing countries to dairy producer returns, and,
   - major changes in competitive processing costs.

Subsidy Paid on Milk Production

As part of the Target Returns level paid to farmers for their industrial milk, the Government of Canada pays a subsidy directly to milk producers on all their industrial milk and cream shipments within

La Commission canadienne du lait administre un ensemble de programmes interreliés qui viennent soutenir les objectifs de l'industrie laitière décrits dans la politique laitière nationale. On trouve une description détaillée de ces programmes dans ce rapport sous les rubriques suivantes:

- Revenus visés pour le lait de transformation
- Subventions versées sur la production de lait
- Soutien des prix des produits laitiers
- Contrôle des importations
- Gestion des approvisionnements de lait
- Retenues des producteurs laitiers.

Revenus visés pour le lait de transformation

Le revenu visé, souvent appelé prix visé, est le niveau de revenu que devraient toucher, d'après le gouvernement du Canada, les producteurs efficaces pour couvrir les déboursés comptants, le coût de la main-d'oeuvre ainsi que les investissements pour produire du lait de transformation. On l'établit en utilisant la formule d'ajustement des revenus adoptée en 1975, qui, elle, mesure les changements dans les coûts de production du lait.

Un producteur laitier peut atteindre le revenu visé pour son lait de transformation et sa crème parce que le gouvernement du Canada, par le biais de la Commission canadienne du lait, agit directement sur les prix que les usines de transformation paient aux producteurs de lait de transformation et de crème en offrant d'acheter à ces usines du beurre et du lait écrémé en poudre. Les prix de ces produits sont fixés en fonction du revenu visé et après avoir alloué une marge théorique aux transformateurs.

Les producteurs reçoivent leurs revenus visés par le biais du prix du marché pour les produits laitiers transformés et de la subvention fédérale, laquelle est versée à un taux uniforme dans tout le pays.

Le revenu réel que le producteur retire du marché résulte d'ententes ou de négociations entre les agences de producteurs et les transformateurs à l'échelle provinciale, négociations au cours desquelles on garde à l'esprit le niveau de revenu visé fixé par le fédéral et le programme d'offre d'achat. La marge des transformateurs qui sert à couvrir les frais de transformation varie légèrement d'une province à l'autre, par rapport à la marge théorique des transformateurs déterminée par le gouvernement du Canada selon les effets de différents facteurs négociés dans chacune des provinces, dont le volume de lait, les coûts de mise en marché, etc. . . Ainsi, le revenu réel que touchent les producteurs varie quelque peu d'une province à l'autre.

Le tableau 1 illustre la façon dont les prix d'offre d'achat fédéraux pour le beurre et la poudre de lait écrémé soutiennent le revenu visé pour le lait. Le revenu visé des producteurs, de 38,06$ l'hectolitre, annoncé le 1er août 1981, fut atteint en calculant la subvention fédérale (6,03$ l'hectolitre) et le revenu estimatif sur le marché (32,03$ l'hectolitre), après avoir alloué une marge théorique aux transformateurs.

Dans le cours de l'année laitière 1981/1982, trois ajustements furent apportés aux niveaux de revenus visés en raison de changements indiqués par la formule d'ajustement des revenus. Ces ajustements apparaissent au tableau 2.

Formule d'ajustement des revenus

La formule d'ajustement des revenus fut établie par le gouvernement fédéral en 1975 pour indiquer les changements dans les coûts de production du lait de transformation au Canada. On utilise la formule au cours de l'année laitière pour ajuster le niveau du revenu visé pour le lait de transformation par rapport au coût de production de base établi en 1975.

La coutume veut qu'on procède à un ajustement des revenus visés lorsque les indices de la formule varient de 2% ou plus. On ne procède pas à plus de trois changements de prix au cours d'une année laitière, en tenant compte du premier de l'année, qui se fait au 1er août. Ces changements doivent respecter un intervalle d'au moins trois mois et aucun n'intervient pendant les mois d'octobre, de novembre et de décembre, soit la période pendant laquelle on enregistre la plus forte consommation de produits laitiers. Le gouvernement fédéral doit approuver les modifications proposées.

Toutes les augmentations du niveau de revenus visé au cours de 1981/1982 ont été le fait de variations indiquées par la formule.

Les éléments de la formule, avec leur pondération, sont les suivants: (ils sont présentés plus en détail au tableau 3)

a) 45% Indice des coûts en espèces des intrants permettant d'évaluer les coûts inhérents à la production laitière (cf. tableau 3, a)

b) 35% Indice des prix à la consommation, qui indique les variations de revenus des exploitants et de la main-d'oeuvre familiale (cf. tableau 3, b)

c) 20% Cet élément n'est pas indexé. Il fut établi en 1975 afin de refléter les coûts d'investissement et de capital. En 1975, ce montant avait été fixé à 5,00$ l'hectolitre et représentait 20% de la formule, puisqu'à ce moment-là, le revenu visé était de 25,00$ l'hectolitre de lait. Bien que ce montant n'ait pas subi de modifications depuis 1975, on aurait pu l'ajuster en tenant compte d'un certain nombre de facteurs, à savoir:
   - une variation importante des stocks de produits laitiers.
   - la variation des revenus des

Market Sharing Quota which are used to make dairy products to supply Canadian Requirements and a limited special export program.

While the subsidy is paid directly to dairy farmers, it is regarded as a consumer subsidy because it keeps dairy product prices to Canadian consumers lower than they would be without it.

If the subsidy was no longer available from the government the amount would have to come from the marketplace through an increase in dairy product prices as the subsidy amount is part of the revenues farmers need to stay in business.

The rate of subsidy was $1.675 per kilogram of butterfat or $6.03 per hectolitre of milk with a butterfat content of 3.6 kilograms, unchanged since 1975. Consequently as a percentage of the Target Returns it had dropped from 24% in 1975 to 15% by July 1982.

During the year, subsidy was paid to milk producers on all deliveries within 90% of the Market Sharing Quota held by individual producers. At year end, the final payments included adjustments to pay subsidy on deliveries under Market Sharing Quota needed for Canadian Requirements and on production for the special export

CHART I

SUPPORT PRICE STRUCTURE

The relationship of federal support prices for butter and skim milk powder to the Target Returns Level or Price for industrial milk.
Offer-to-purchase support prices as of August 1, 1981.

TABLEAU I

STRUCTURE DU PRIX DE SOUTIEN

Rapport entre les prix de soutien du beurre et de la poudre de lait écrémé et le prix visé pour le lait de transformation.
Prix de soutien d'offre d'achat au 1er août 1981.

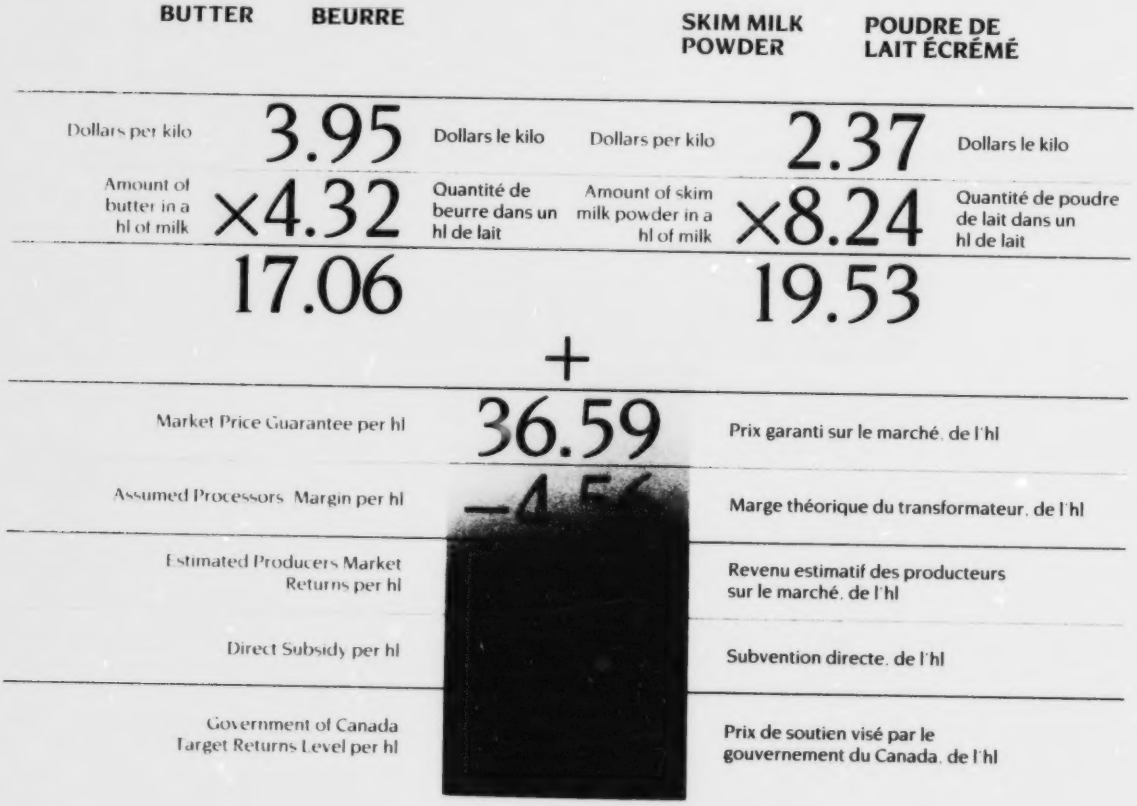
BUTTER
BEURRE
SKIM MILK POWDER
POUDRE DE LAIT ÉCRÉMÉ
Dollars per kilo
3.95
Dollars le kilo
Dollars per kilo
2.37
Dollars le kilo
Amount of butter in a hl of milk
×4.32
Quantité de beurre dans un hl de lait
Amount of skim milk powder in a hl of milk
×8.24
Quantité de poudre de lait dans un hl de lait
17.06
19.53
+
Market Price Guarantee per hl
36.59
Prix garanti sur le marché, de l'hl
Assumed Processors' Margin per hl
Marge théorique du transformateur, de l'hl
Estimated Producers Market Returns per hl
Revenu estimatif des producteurs sur le marché, de l'hl
Direct Subsidy per hl
Subvention directe, de l'hl
Government of Canada Target Returns Level per hl
Prix de soutien visé par le gouvernement du Canada, de l'hl

fermiers laitiers dans les autres pays producteurs, et
- les variations importantes des coûts de transformation concurrentiels.

Subventions versées pour les expéditions de lait

Le gouvernement du Canada, dans le cadre des revenus visés versés aux agriculteurs pour leur lait de transformation, paie directement une subvention aux producteurs laitiers pour toutes leurs expéditions de lait de transformation et de crème produits à l'intérieur du quota de mise en marché et utilisés pour combler les besoins canadiens en produits laitiers et ceux du programme spécial d'exportations.

Bien que la subvention soit versée directement aux producteurs laitiers, elle est perçue comme une subvention aux consommateurs parce qu'elle maintient les prix au détail des produits laitiers plus bas qu'ils ne le seraient autrement.

Si le gouvernement cessait de verser la subvention, un montant équivalent devrait être tiré du marché par le biais d'une augmentation du prix des produits laitiers, puisque le subside fait partie du revenu dont les fermiers ont besoin pour rester en affaires.

Le taux de la subvention a été

CHART 2

TARGET RETURNS, ASSUMED MARKET RETURNS AND FEDERAL SUBSIDY
(for industrial milk April 1978 to April 1982)

TABLEAU 2

REVENU VISÉ, REVENU ESTIMATIF SUR LE MARCHÉ ET SUBVENTIONS FÉDÉRALES
(pour le lait industriel, d'avril 1978 à avril 1982)

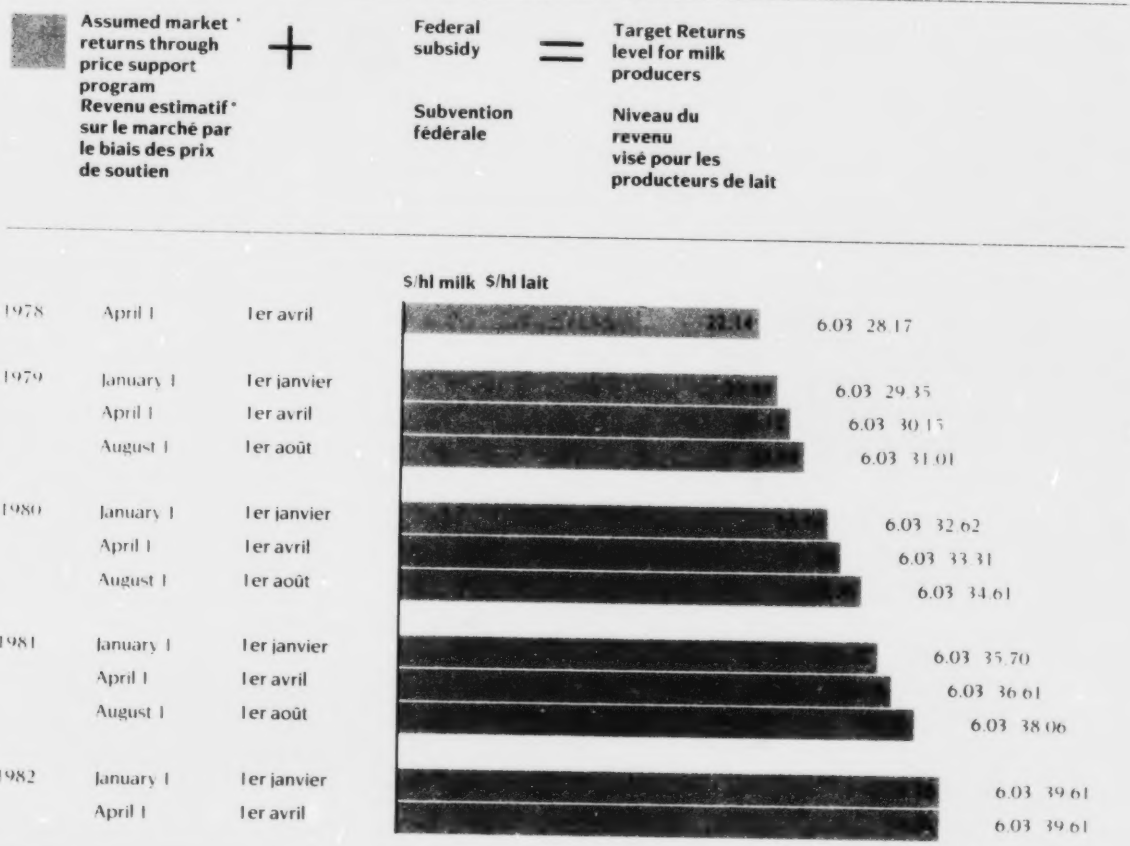
Assumed market returns through price support program
Revenu estimatif sur le marché par le biais des prix de soutien
+
Federal subsidy
Subvention fédérale
=
Target Returns level for milk producers
Niveau du revenu visé pour les producteurs de lait
$/hl milk $/hl lait
1978 April 1 1er avril 6.03 28.17
1979 January 1 1er janvier 6.03 29.35
April 1 1er avril 6.03 30.15
August 1 1er août 6.03 31.01
1980 January 1 1er janvier 6.03 32.62
April 1 1er avril 6.03 33.31
August 1 1er août 6.03 34.61
1981 January 1 1er janvier 6.03 35.70
April 1 1er avril 6.03 36.61
August 1 1er août 6.03 38.06
1982 January 1 1er janvier 6.03 39.61
April 1 1er avril 6.03 39.61

* Assumed market returns to milk producers is based on the federal support prices for butter and skim milk powder after an allowance for a processing margin.

* L'évaluation des rendements pour les producteurs laitiers repose sur les prix de soutien fédéraux pour le beurre et la poudre de lait écrémé après qu'on ait prévu une marge pour la transformation.

CHART 3

RETURNS ADJUSTMENT FORMULA COMPONENTS*

TABLEAU 3

COMPOSANTES DE LA FORMULE D'AJUSTEMENT DES REVENUS*

A
45%

Index of the Dairy Cash Input Prices by quarter, 1979 to 1982 (1970–72 = 100)

Indice des prix d'entrée au comptant par trimestre 1979 à 1982 (1970–1972 = 100)

	1979	1980	1981	1982
I	202.2	231.3	265.1	276.9
II	208.6	234.3	271.7	281.0
III	217.6	243.0	274.1	282.0
IV	223.4	250.7	271.6	

B
35%

Consumer Price Index (1971 = 100)

Indice des prix au consommateur (1971 = 100)

	1979	1980	1981	1982
I	185.6	202.0	226.6	252.8
II	189.4	207.6	233.7	260.5
III	193.1	213.5	240.6	266.1
IV	197.6	219.5	246.6	

C
20%

Judgmental factor used to reflect producers' investment costs. It has remained at $5.00 per hectolitre as set in 1975 and is not indexed.

Facteur intuitif servant à tenir compte des coûts d'investissement des transformateurs. Il est resté à 5,00$ par hectolitre, soit tel que fixé en 1975 et n'est pas indexé.

Weights in the Index of Cash Input Prices	Pondération de l'indice des prix d'entrée au comptant	%
Cash Costs **		
16% dairy ration		13.4
Other materials and services index (veterinary medicines, other livestock expenses, misc. haulage and fuel		5.8
Hired farm labour		4.8
Machinery repairs		3.1
Fertilizer		3.1
Property taxes		2.8
Petroleum products		2.0
Seed		1.0
Electricity		1.0
Building repairs		1
Artificial insemination		.9
Custom work		.7
Total Cash Cost Items		100%

* Base: The $25.00 per hectolitre announced for April 1, 1975 is used as the Base Return.

** Items from the Statistics Canada "Farm Input Price Index" used as corresponding cash costs to producers.

* Base: Le prix de $25.00 l'hectolitre rendu public le 1er avril 1975 sert de revenu de base.

** Les éléments de la publication de Statistique Canada intitulée "Indice du prix des intrants agricoles" servent à établir des correspondances avec les coûts réels des producteurs.

fixé à 1,675$ le kilogramme de matière grasse ou 6,03$ l'hectolitre de lait titrant 3,6 kilogrammes de matière grasse et est demeuré inchangé depuis 1975. En pourcentage du revenu visé, la subvention est donc passée de 24% en 1975 à 15% en juillet 1982.

Au cours de l'année, la subvention a été versée sur toutes les livraisons jusqu'à concurrence de 90% du quota de mise en marché détenu par les producteurs individuels. À la fin de l'année, les derniers paiements incluaient un ajustement afin de verser la subvention sur les livraisons effectuées durant l'année dans les limites du quota, un montant qui tient compte de la diminution de la demande intérieure de 44,1 à 42,8 millions d'hectolitres au cours de l'année, et sur la production pour le programme spécial d'exportation de 2,2 millions d'hectolitres. Le total de la subvention a atteint 271,4$ millions pour 45 millions d'hectolitres. (Voir tableau 4.)

Pour l'année laitière 1981/1982, la subvention moyenne aux producteurs laitiers a été de 6 570$. Les producteurs de crème ont touché en moyenne 985$ pour la même période. La différence de la moyenne entre les deux types de producteurs reflète bien la diversification qui caractérise les exploitations de crème et se traduit par un volume de production réduit.

CHART 4

TOTAL SUBSIDY PAID

TABLEAU 4

SUBVENTIONS TOTALES

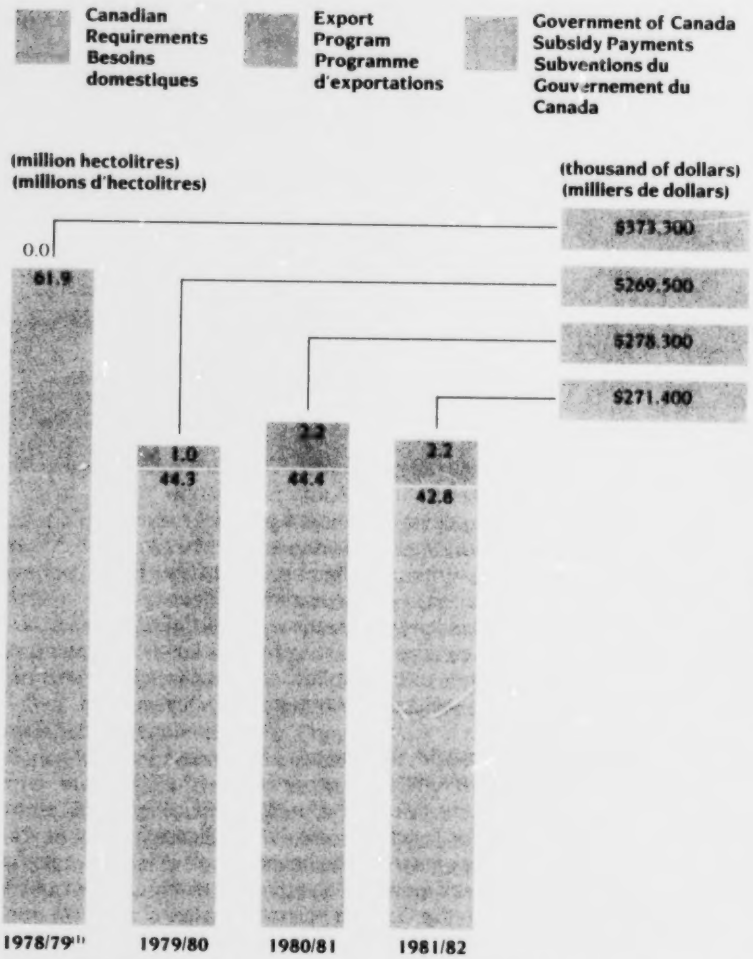

Further details on the subsidy, amounts paid by province are listed in table 5.
(1) 1978/79 was a 16 month period to enable the shift of the dairy year to a new time table of August 1 to July 31.

De plus amples détails sur le total des subventions versées à chacune des provinces apparaissent au tableau 5.
(1) 1978/79 a porté sur 16 mois afin de permettre de faire correspondre l'année laitière au nouveau calendrier allant du 1er août au 31 juillet.

Rapports de production laitière

Au Canada, tous les producteurs qui vendent leur lait et leur crème pour fins de transformation doivent détenir un quota de mise en marché. Ils sont enregistrés auprès de leur office de commercialisation provincial, ainsi qu'auprès de la Commission canadienne du lait.

Les expéditions de lait et de crème aux usines de transformation sont imputées aux quotas des producteurs concernés par les organismes provinciaux de commercialisation du lait, responsables de l'administration des quotas de mise en marché dans chaque province.

CHART 5

SUBSIDY PAID ON INDUSTRIAL MILK AND CREAM TO DAIRY FARMERS

(thousand of dollars)

TABLEAU 5

SUBVENTIONS VERSÉES AUX PRODUCTEURS DE LAIT DE TRANSFORMATION ET DE CRÈME

(milliers de dollars)

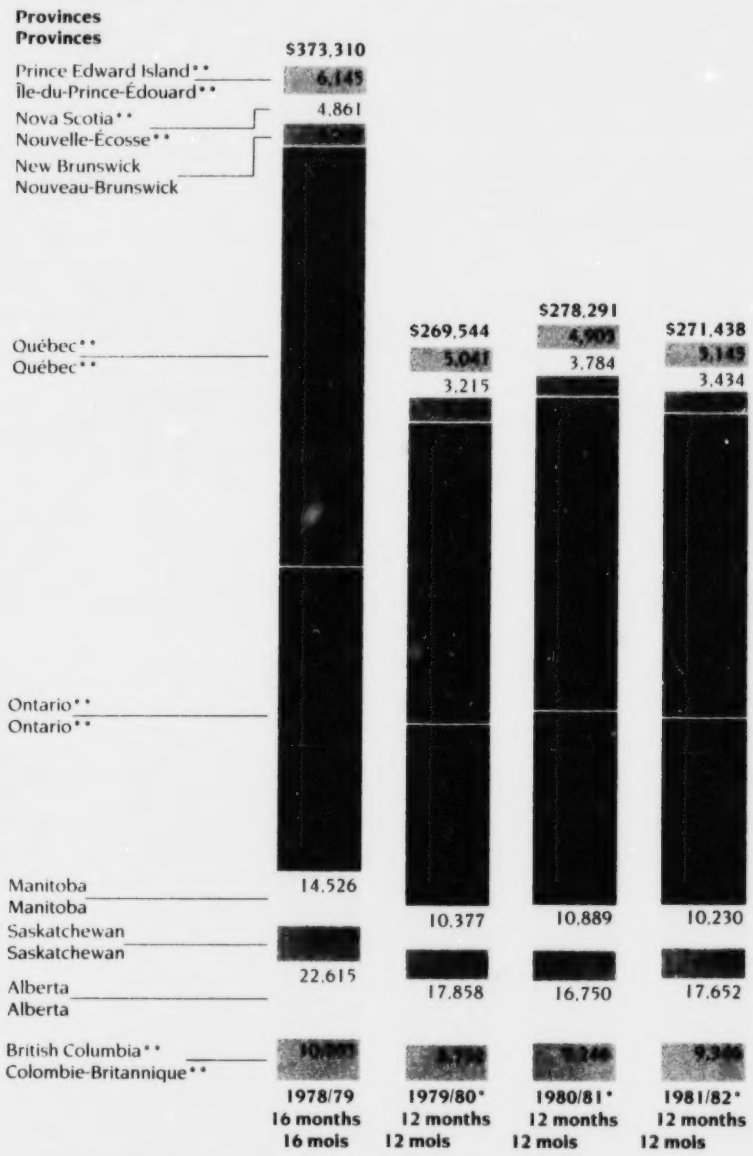

* Includes subsidy paid on roughly 1 million hectolitres of milk for the special Export Program of $2.9 million in 1979/80, 2.2 million hectolitres for $3.68 million in 1980/81 and again in 1981/82 in those provinces participating in the program.

** Participant in optional special Export Program.

* Comprend une subvention concernant environ un million d'hectolitres de lait pour le programme spécial d'exportations de 2,9$ millions en 1979/80, 2,2 millions d'hectolitres pour 3,68$ millions en 1980/81 et encore la même chose en 1981/82.

** Provinces participant au programme spécial d'exportations.

program of 2.2 million hectolitres. The percentage reflected a drop in domestic requirements from 44.1 to 42.8 million hectolitres during the year.

The total subsidy paid was $271.4 million on 45 million hectolitres, shown in chart 4.

The average subsidy payments per milk shipper for the 1981/82 dairy year was $6,570. Cream producers received an average of $985. for the same period. The difference in average payments between the two types of farmers reflects the smaller size of dairy operations which characterizes the diversification on cream farms.

Milk Production Reporting

All farmers who sell milk and cream in Canada for manufacturing purposes must have a Market Sharing Quota and are registered with provincial milk marketing agencies and with the Canadian Dairy Commission.

Shipments of milk and cream delivered to processing plants are recorded by provincial milk marketing boards and agencies responsible for the administration of the Market Sharing Quota program in each province against a producer's Market Sharing Quota and on that basis, the producer's quota is managed and levy amounts collected. Levies collected by provincial agencies are forwarded to the Commission to be applied against the costs of dairy products sold for export.

Monthly shipments of milk and cream are also reported to the Commission by the provincial boards and agencies and these shipments form the basis for calculation of monthly subsidy payments which the Commission mails directly to producers. Subsidy paid by province is shown in chart 5; industrial milk and cream production by province is shown in chart 6.

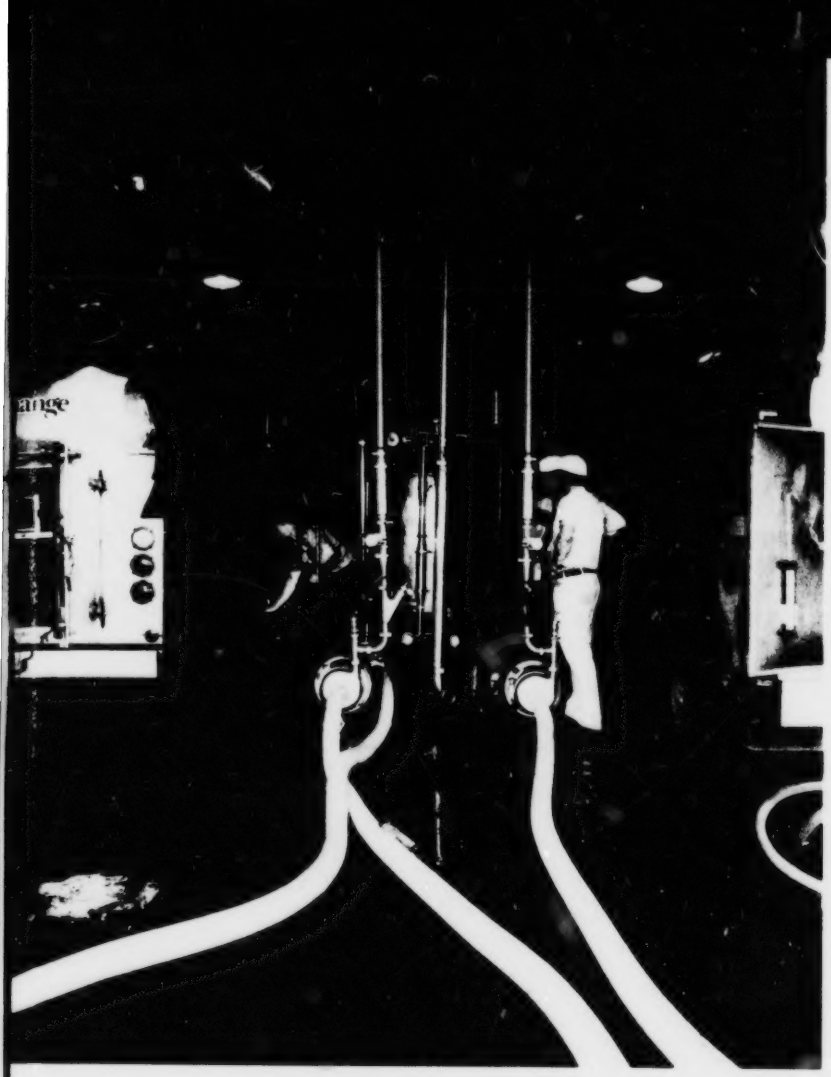

Ces chiffres servent à gérer ces quotas et à déterminer le montant des retenues à prélever. Les offices provinciaux versent ces prélèvements à la Commission qui les utilise pour les paiements des frais d'exportation des produits laitiers.

Ces organismes provinciaux transmettent également à la Commission les données sur les expéditions mensuelles de lait et de crème. Elles servent au calcul des subventions mensuelles versées directement par la Commission aux producteurs. Consultez le tableau 5 pour les plus amples détails. La production de lait de transformation par province est illustrée au tableau 6.

Afin de s'assurer de la justesse de la production de lait rapportée à la Commission, aux fins de versement de la subvention et du prélèvement des retenues, cette dernière vérifie les livres des usines de transformation et les dossiers des agences provinciales de commercialisation.

Producteurs qui livrent du lait et de la crème aux fins de transformation

52 567 producteurs laitiers ont effectué des livraisons de lait industriel ou de crème en 1981/1982, contre 55 472 l'année précédente. Il y a donc eu une réduction de 2 905 en douze mois. 4 542 ont abandonné la production alors que 2 921 nouveaux producteurs étaient inscrits à la Commission pour la même période. On se reportera au tableau 7 pour de plus amples détails par province.

Programme de soutien des prix des produits laitiers

La Commission administre un programme d'offre d'achat pour le beurre et la poudre de lait écrémé produits au Canada. C'est là un mécanisme de marché qui influence les prix de gros de tous les produits laitiers au Canada. Le gouvernement fédéral assure le financement, la manutention et l'entreposage des produits laitiers ainsi achetés par la Commission. En agissant ainsi sur le marché, ce programme permet de fixer le prix de gros par le biais duquel les producteurs parviennent à réaliser le niveau du revenu visé. Il permet également à chacune des agences provinciales de mise en marché d'établir un niveau de prix différent pour les divers usages du lait de transformation en se basant sur les prix de soutien fédéraux.

Le programme assure aux consommateurs un approvisionnement suffisant de produits laitiers frais, du fait que la Commission détient des inventaires de beurre partout dans le pays pour utilisation immédiate lorsque nécessaire, en particulier pendant les mois d'hiver alors que la production laitière est traditionnellement plus faible. En 1981/1982, l'importance de ce programme était telle que la Commission a acheté 29,1% du beurre et 78,2% de la poudre de lait écrémé produits au Canada. Le niveau des achats de beurre était plus élevé qu'à l'habitude à cause de la baisse de la demande intérieure et la hausse de la production laitière.

Afin de soutenir ces différentes stratégies de mise en marché, la Commission utilise une combinaison de procédures d'achat et de vente. Par exemple, dans le cas du Plan "A", le beurre de notation

En 1981/82, la Commission a acheté 29,1% du beurre et 78,2% de la poudre de lait écrémé produits au Canada

In order to ensure the milk production reported to the Commission for subsidy payment and levy collection purposes is accurate, the Commission audits processing plants and provincial marketing agencies' records.

Dairy Farmers who Shipped Milk and Cream for Manufacturing Purposes

A total of 52,567 dairy farmers made shipments of industrial milk or cream in 1981/82 compared with 55,472 in the previous year, a reduction of 2,905 in twelve months. Of the total, 4,542 ceased production during the year and 2,921 new producers were registered with the Commission in the same period. See chart 7 for the details by province.

CHART 6

PRODUCTION OF INDUSTRIAL MILK AND CREAM

(1,000 Kg. B.F.)

TABLEAU 6

PRODUCTION DE LAIT DE TRANSFORMATION ET DE CRÈME

(1,000 Kg. M.G.)

	1978/79 (16 months) (16 mois) (April-July) (Avr.-juil.)			1979/80 (12 months) (12 mois) (Aug.-July) (Août-juil.)			1980/81 (12 months) (12 mois) (Aug.-July) (Août-juil.)		
	Fl./Ind.* Nat./Ind.*	Ind.* Ind.*	Total Total	Fl./Ind.* Nat./Ind.*	Ind.* Ind.*	Total Total	Fl./Ind.* Nat./Ind.*	Ind.* Ind.*	Total Total
Prince Edward Island Île-du-Prince-Édouard		3,029			2,287			2,346	
Nova Scotia Nouvelle-Écosse		335			267			241	
New Brunswick Nouveau-Brunswick		587			368			309	
Quebec Québec		95,144			63,136			51,119	
Ontario Ontario		19,665			11,692			10,826	
Manitoba Manitoba		2,187			1,276			1,220	
Saskatchewan Saskatchewan		4,105			2,300			2,074	
Alberta Alberta		8,453			4,571			3,705	
British Columbia Colombie-Britannique		125			95			137	
Canada	**89,987**	**133,630**	**223,617**	**77,520**	**85,992**	**163,512**	**95,623**	**71,977**	**167,600**

* "Fluid/Industrial" are dairy farmers holding quotas for both the fluid and industrial milk markets.
"Industrial" are dairy farmers shipping industrial milk and/or cream.

* "Nature/industriel": producteurs qui détiennent des quotas pour les marchés de lait de consommation et de transformation.
"Industriel": producteurs qui livrent du lait de transformation ou de la crème.

40–93 est acheté au prix de soutien alors qu'on paie 0,02$ de moins le kilo pour le beurre de notation 39–92. Habituellement, les achats de beurre sont interrompus entre le 1er novembre et le 31 mars, parce que toute la quantité de lait alors produite, généralement plus faible, est nécessaire pour répondre à la demande des consommateurs en produits frais. Cette attitude incite les transformateurs à répondre directement à la demande et non pas à se fier à la CCL pour commercialiser les produits à leur place.

Dans le cas du Plan "B", la Commission achète le beurre des fabricants et le leur revend à l'intérieur d'une période donnée. Ceci incite les transformateurs à mettre au point un produit recherché par le consommateur tant pour sa qualité que pour son empaquetage. La Commission s'efforce de limiter ses achats pour ce programme à la période courant du 1er mai au 15 septembre; les transformateurs doivent racheter les produits entre le 1er octobre et le 31 mars. Le beurre en bloc du Plan "B" (boîtes de 25 kilos en vrac) est acheté à 0,11$ de moins le kilo que le beurre de Plan "A" de notation 40–93. Celui du Plan "B", en pains d'une livre, est payé 0,04$ de moins que celui en blocs du Plan "B".

La Commission a prolongé la période d'achat des Plan "A" et "B" puisque la production laitière excédait les besoins du marché en produits frais en 1981/82.

Quantités de beurre et de poudre de lait écrémé manutentionnées

La Commission a démarré l'année financière le 1er août 1981, avec 14,11 millions de kilos de beurre et 32,62 millions de kilos de poudre de lait écrémé en stock. Au cours de l'année, elle a acheté 36,81 millions de kilos de beurre et 121,99 millions de kilos de poudre de lait écrémé. Les ventes aux fabricants ont atteint 20,85 millions de kilos de beurre et les exportations s'élevaient à 96,70 millions de kilos de poudre de lait écrémé. À la fin de l'année financière, le 31 juillet 1982, il y avait donc 28,88 millions de kilos de beurre et 50,17 millions de kilos de poudre de lait écrémé en stock.

On trouvera au tableau 8 la liste des prix de soutien du beurre de notation 40–93 et de la poudre de lait écrémé, Canada première catégorie, répondant aux normes de la Commission et livrés en wagonnée aux points d'achat désignés.

Les points d'achat désignés pour le beurre et la poudre de lait écrémé sont Charlottetown, Halifax, Saint John, Montréal, Toronto, Winnipeg, Yorkton, Edmonton et Vancouver.

Fromage cheddar

Depuis quelques années, la Commission estime inutile d'acheter du fromage afin de soutenir le revenu visé pour le lait. Un prix de soutien nominal de 1,32$ le kilo fut institué pour le fromage cheddar, ce qui est de beaucoup inférieur au prix du marché, et par conséquent la Commission n'en a ni acheté, ni vendu en 1981/1982.

On trouvera au tableau 9 le détail des quantités de produits laitiers mises en marché en 1981/1982.

Contrôle des importations

Au Canada, on dispose d'un système formel de gestion des approvisionnements qui permet d'ajuster la production laitière en fonction des besoins du marché en produits laitiers, d'après les quantités de matière grasse nécessaires.

Il faut donc, pour s'assurer que le niveau variable des importations n'affecte pas cet équilibre et cette stabilité, contrôler les importations. Cela est d'autant plus nécessaire que les importations de produits laitiers sont assez souvent financées par les gouvernements des pays exportateurs et se traduisent donc pour les producteurs de produits laitiers canadiens par une concurrence injuste puisque ce sont ces derniers qui doivent supporter les pertes à l'exportation.

1981/82

(12 months) (12 mois)
(Aug.-July) (Août-Juil.)

Fl./Ind.* Nat./Ind.*	Ind.* Ind.*	Total Total
	2,617	
	245	
	296	
	46,715	
	9,755	
	1,140	
	1,669	
	3,303	
	129	
109,076	65,866	174,942

Dairy Product Price Support Program

The Commission administers an "Offer-to-purchase" program for butter and skim milk powder. This market mechanism in turn influences wholesale prices for all dairy products in Canada. The federal government pays the financing, handling and storage of the dairy products purchased by the Commission. The program provides a target wholesale price through which producers may achieve the Target Returns level. Individual provincial milk marketing agencies set different price levels for various uses of industrial milk using the federal support prices as a base.

The program also ensures plentiful supplies of fresh dairy products for consumers. This is achieved by the Commission holding sufficient stocks of butter for resale to the market when needed, in particular during the winter when milk production is traditionally low. In 1981/82, the magnitude of this program was such that the Commission purchased 29.1% of the butter and 78.2% of the skim milk powder produced in Canada. The level of butter purchases was higher than normal due to the lower market demand and higher milk production during the year.

The Commission uses a combination of purchasing and selling procedures to support various butter marketing strategies. For example, under Plan "A", 40-93 score butter is purchased at the support price and 39-92 score at two cents less per kilogram. In a normal production year, purchasing is discontinued between November 1 and March 31, be-

CHART 7

DAIRY FARMERS WHO SHIPPED INDUSTRIAL MILK AND CREAM*

TABLEAU 7

PRODUCTEURS QUI ONT LIVRÉ DU LAIT DE TRANSFORMATION ET DE LA CRÈME*

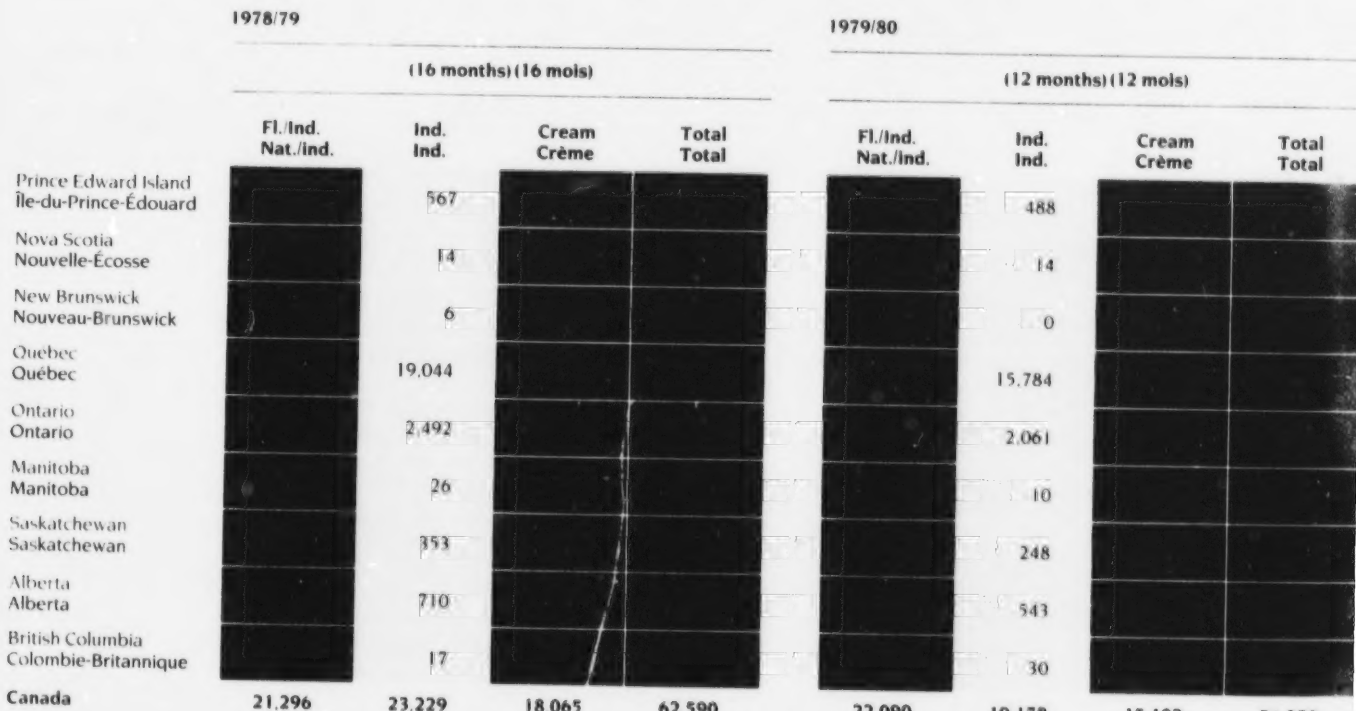

* "Fluid Industrial" are dairy farmers holding quotas for both the fluid and industrial milk markets.
"Industrial" are dairy farmers shipping only industrial milk.
"Cream" are dairy farmers shipping farm separated cream.

* "Nature/Industriel": producteurs qui détiennent des quotas pour les marchés de lait de consommation et de transformation.
"Industriel": producteurs qui ne livrent que du lait de transformation.
"Crème": producteurs qui livrent de la crème séparée à la ferme.

In 1981/82, the Commission purchased 29.1% of the butter and 78.2% of the skim milk powder produced in Canada.

L'importation de la plupart des produits laitiers est sujette à des mesures de contrôle. Les importations peuvent être classées en deux catégories, soit les produits laitiers comme tels et les ingrédients laitiers mélangés à d'autres produits. Plus précisément, le beurre ne peut être importé que par la CCL, le fromage est soumis à un quota d'importation de 20,4 millions de kilogrammes, la caséine n'est pas contingentée mais assujettie à des droits, un petit quota a été établi pour la poudre de babeurre et les importations de poudre de lait écrémé sont interdites. Dans le cas des ingrédients laitiers, on impose des droits sur l'importation des miettes de chocolat et la poudre de lait écrémé combinée à des moulées par exemple peut entrer au Canada en autant que le contenu maximum de poudre n'excède pas 50%.

Ces quantités limitées d'importations de produits laitiers jouent un rôle. En ce qui concerne les fromages importés, les fromages fins importés ont contribué à développer le goût des consommateurs canadiens pour une plus grande variété de fromages, dont plusieurs sont maintenant fabriquées ici. Les limites qu'impose le quota aux importations, resté inchangé depuis 1978, ont permis à l'industrie canadienne de capter la hausse de la demande intérieure.

Un quota d'importations de fromages de 22,7 millions de kilos a été mis en place en 1975. En 1978, il fut ramené à 20,4 millions de kilos, les importations comptant ainsi pour 11% du total de la consommation intérieure au Canada. En 1982, les importations de fromages n'alimentaient plus que 9,6% de la con-

1980/81

(12 months) (12 mois)

Fl./Ind. Nat./Ind.	Ind. Ind.	Cream Crème	Total Total
	518		
	14		
	0		
	13,984		
	1,922		
	0		
	263		
	563		
	46		
24,151	17,310	14,272	55,733

1981/82

(12 months) (12 mois)

Fl./Ind. Nat./Ind.	Ind. Ind.	Cream Crème	Total Total
	519		
	4		
	0		
	12,004		
	1,598		
	1		
	140		
	360		
	23		
24,660	14,649	13,258	52,567

cause the traditionally lower volume of milk produced in this period is all needed to ensure sufficient milk for the regular consumer demand. This policy forces processors to fill the market demand directly and not to rely on the CDC to market products for them.

Under the Plan "B" program, the Commission purchases a manufacturer's butter and resells it back to him within a stated period of time. This encourages processors to develop customer preference and premiums for quality and packaging. The Commission tries to restrict its purchases for this program to the period between May 1 and September 15, and processors must buy products back between October 1 and March 31. The Plan "B" solids (bulk 25 kilogram boxes) are purchased at eleven cents a kilogram less than 40-93 score Plan "A". Plan "B" in one pound prints are four cents less than Plan "B" solids. The Commission extended both the Plan "A" and Plan "B" purchase period as milk production was in excess of market requirements for fresh dairy products during 1981/82.

Volumes of Butter and Skim Milk Powder Handled

The Commission began the fiscal year August 1, 1981 with 14.11 million kilograms of butter and 32.62 million kilograms of skim milk powder in inventory. During the year, the Commission purchased 36.81 million kilograms of butter and 121.99 million kilograms of skim milk powder. Sales to manufacturers were 20.85 million kilograms of butter and exports were 96.70 million kilograms of skim milk powder, leaving a closing inventory of 28.88 million kilograms of butter and 50.17 million kilograms of skim milk powder as at July 31, 1982.

The support prices for butter (40-93 score) and skim milk powder in carlots, delivered to basing points, Canada First Grade quality, and meeting Canadian Dairy Commission specifications are listed in chart 8.

Designated basing points for purchases of butter and skim milk powder were Charlottetown, Halifax, Saint John, Montreal, Toronto, Winnipeg, Yorkton, Edmonton and Vancouver.

Cheddar Cheese

The Commission has for some years considered it unnecessary to purchase cheese in order to support the Target Returns for milk. As a result, there is a nominal support price of $1.32 per kilogram for cheddar cheese which is far below the market price and again none was purchased or sold by the Commission in 1981/1982.

A breakdown of the volume of dairy products marketed by the Commission in 1981/82 are provided in chart 9.

Import Controls

Canada has a formal supply management system in place in Canada in order to balance milk production in line with market requirements for dairy products on a butterfat basis.

To ensure this balance and stability is not disrupted by fluctuating levels of imports, it is necessary to control imports. This is particularly appropriate as imports of dairy products are generally subsidized by the governments of the exporters, resulting in unfair competition for Canadian dairy farmers who must pay for their export losses themselves.

Most imports of dairy products into Canada are subject to import control measures. Imports can be separated into two categories, dairy products as such or dairy ingredients mixed with other products. Specifically, butter can only be imported by the CDC, cheese is under an import quota of 20.4 million kilograms, casein is not under quota but is subject to import duty, there is a small quota for buttermilk powder and skim milk powder cannot be imported as such. In the case of dairy ingredients, there is a duty on imported chocolate crumb and skim milk powder can enter Canada in animal feed up to a maximum content of 50%.

There is a role for limited imports of dairy products. In the case of the cheese imports, variety cheese imports have assisted in the development of Canadian consumer demand for new cheese varieties. Many of these are now produced domestically. With the cheese import quota remaining the same as that established in 1978, it has enabled the increased domestic demand to be supplied from Canadian production.

A cheese import quota was first implemented in 1975 at 22.7 million kilograms. It was subsequently reduced in 1978 to 20.4 million kilograms which brought imports down to 11.0% of total domestic consumption in Canada. By 1982 cheese imports represented 9.6% of total domestic cheese consumption. The improvement in the ratio of cheese imports versus domestic consumption continues to bring Canada's ratio closer to that of other major dairy nations — for example roughly 3.3% in the European Economic Community (EEC) in 1981 and 5.8% and 6.0% respectively in 1980 and 1981 in the United States.

Overall, Canada remained a net exporter of dairy products by an amount of roughly $120 million in 1981.

Overall, Canada remained a net exporter of dairy products by an amount of roughly $120 million in 1981.

sommation totale de fromages. Cette amélioration dans le rapport entre la consommation intérieure et les importations rapproche le Canada des restrictions à l'importation imposées par les principaux pays producteurs de lait. En 1981, ce ratio était d'environ 3,3% pour les pays de la Communauté économique européenne (C.E.E.), alors qu'aux États-Unis, en 1980 et en 1981, ils étaient respectivement de 5,8% et 6%.

Dans l'ensemble, les exportations canadiennes de produits laitiers l'ont emporté, en 1981, d'environ 120$ millions sur les importations.

CHART 8

FEDERAL SUPPORT PRICES FOR BUTTER, SKIM MILK POWDER AND CHEESE

TABLEAU 8

PRIX DE SOUTIEN FÉDÉRAUX POUR LE BEURRE, LA POUDRE DE LAIT ÉCRÉMÉ ET LE FROMAGE

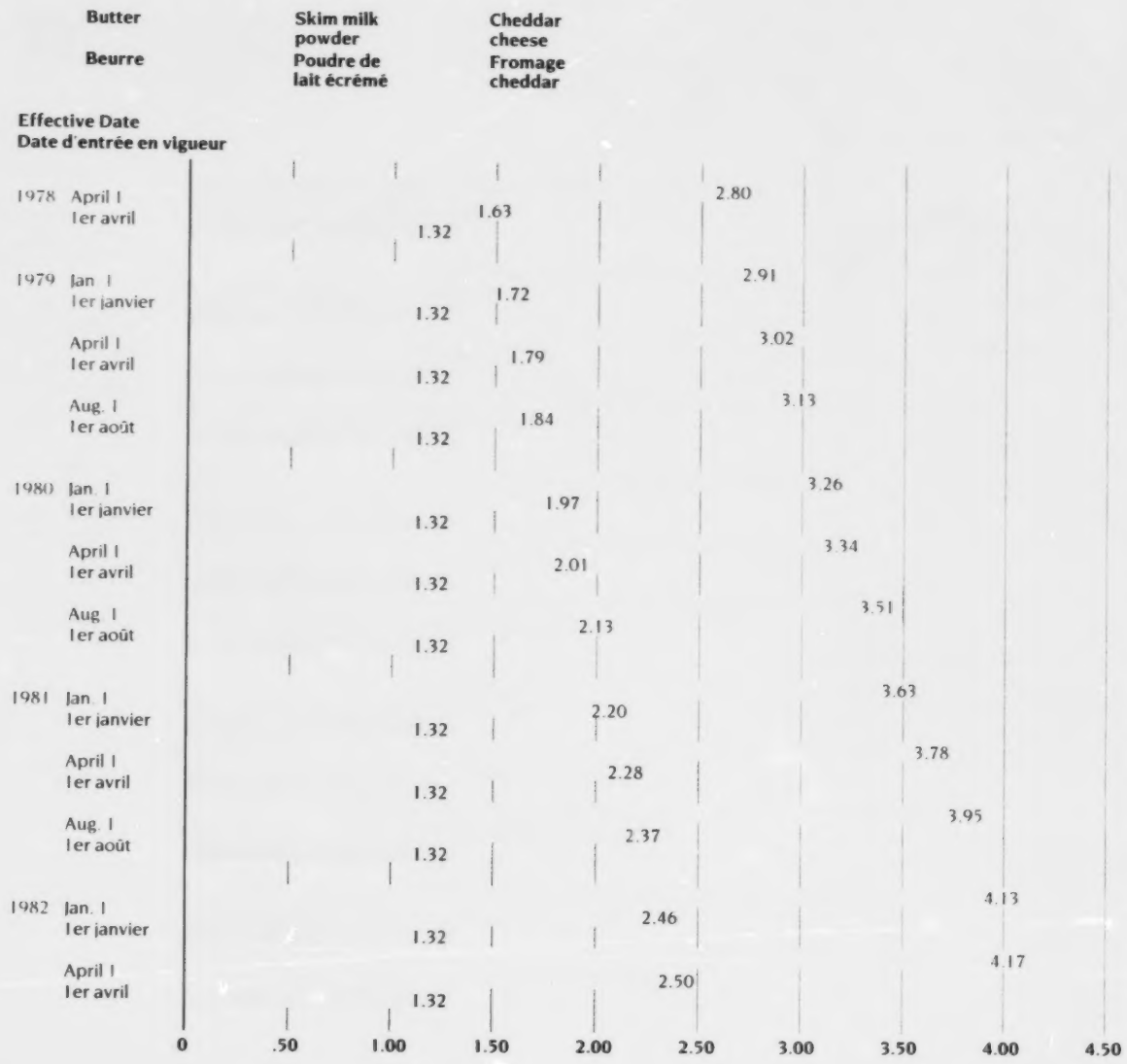

Dans l'ensemble, les exportations canadiennes de produits laitiers l'ont emporté, en 1981, d'environ 120$ millions sur les importations.

Milk Supply Management

Balancing industrial milk and cream supplies with market requirements in a formal market sharing arrangement is the cornerstone of the interrelated components of Canada's National Dairy Policy. The major components in milk supply management in 1981/82 are described in the sections to follow:

- Canadian Milk Supply Management Committee
- National Market Sharing Quota
- Supply Management Record
- Reducing the Seasonality of Milk Production
- Integration

Canadian Milk Supply Management Committee

The production of industrial milk and cream in Canada is managed in relation to the market demand for dairy products by the Canadian Milk Supply Management Committee (CMSMC). The Committee consists of representatives of provincial producer marketing boards, provincial government agencies and the Canadian Dairy Commission, a member of which chairs the meetings. The Committee administers the National Milk Marketing Plan signed by provinces producing milk (which is all except Newfoundland where there is very little milk production) and the federal government.

In order to balance industrial milk and cream production with the demand for dairy products, the CMSMC uses a system of Market Sharing Quota (MSQ) to share the national market requirements for industrial milk and cream among provinces and as an equitable basis for collecting levies from farmers to pay for export marketing costs.

The Committee met six times during the 1981/82 dairy year.

1981	Sept. 9 & 10	Winnipeg
	Nov. 19 & 20	Toronto
1982	Jan. 27	Ottawa
	March 24	Ottawa
	June 2	Ottawa
	June 29	Ottawa

National Market Sharing Quota

The National MSQ represents the total amount of industrial milk and cream production the CMSMC has decided dairy farmers should target to produce in a year. This quota includes the estimate of requirements for the domestic market and special export program as well as a sleeve, an extra amount to provide production flexibility, described later. The National MSQ is allocated among the provinces according to their agreed upon shares. (See chart 11). In turn, provinces share their provincial allotments among their producers according to quota policies developed independently in each province. These policies are subject to Canadian Dairy Commission approval because they form the basis of the federal government's subsidy payments which the Commission is responsible for.

How the national MSQ is arrived at is illustrated in chart 10: how it has been adjusted in recent years is shown in chart 11.

Special Export Program

The CMSMC agreed in 1981/82 to continue to export the equivalent of up to 4.4 million hectolitres of milk as whole milk products. Of this amount 2.2 million hectolitres was eligible for the federal subsidy of $6.03 per hectolitre. This program increases the MSQ available to pro-

The production of industrial milk and cream in Canada is managed in relation to the market demand for dairy products by the Canadian Milk Supply Management Committee

Gestion des approvisionnements de lait

L'adéquation de l'offre et de la demande du lait de transformation et de la crème est, dans le cadre d'ententes formelles de partage du marché, la pierre angulaire des éléments interreliés de la politique laitière nationale du Canada. Les principaux éléments de la gestion des approvisionnements de lait, en 1981/1982, sont passés en revue dans les sections suivantes:

- Le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait
- Quota national de mise en marché
- Bilan de la gestion des approvisionnements
- Réduction du caractère saisonnier de la production laitière
- Intégration

Le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait

Le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait (CCGAL) est responsable de la gestion de la production de lait de transformation et de crème, en fonction de la demande canadienne. Le comité est formé des représentants des offices provinciaux de mise en marché, des agences gouvernementales provinciales et de la Commission canadienne du lait, dont un membre le préside. Le comité administre le Plan national de commercialisation du lait endossé par les provinces (à l'exception de Terre-Neuve où la production laitière est très faible) et le gouvernement fédéral.

Pour équilibrer la production de lait de transformation et de crème et la demande des produits laitiers, le CCGAL utilise un système de quotas de mise en marché afin de partager les besoins du marché entre les provinces. Ce système sert également de base au prélèvement des retenues servant à combler les frais de mise en marché des exportations.

Le comité s'est réuni six fois au cours de l'année laitière 1981/1982.

1981	9 et 10 sept.	Winnipeg
	19 et 20 nov.	Toronto
1982	27 janvier	Ottawa
	24 mars	Ottawa
	2 juin	Ottawa
	29 juin	Ottawa

Quota national de mise en marché

Le quota national de mise en marché est l'objectif de production de lait de transformation et de crème fixé par le CCGAL à l'intention des producteurs laitiers pour l'année. Ce quota inclut l'évaluation des besoins intérieurs et du programme spécial d'exportations, ainsi qu'une marge qui permet une certaine souplesse, cette dernière est d'ailleurs décrite plus en détail un peu plus bas. Ce quota national est réparti entre les provinces, d'après les parts de marché sur lesquelles elles se sont entendues (cf. tableau 11). À leur tour, les provinces ventilent leurs propres quotas entre les producteurs, en fonction des politiques d'attribution de quotas que chacune a mises au point. Ces politiques doivent cependant être approuvées par la Commission canadienne du lait car elles forment la base des paiements de subventions dont la Commission est responsable.

On trouvera au tableau 10 le calcul qui a permis de fixer le quota national de mise en marché, alors que le tableau 11 illustre les ajustements qui ont été apportés au cours des dernières années.

Programme spécial d'exportations

En 1981/1982, le CCGAL s'est entendu pour continuer à exporter des produits de lait entier équivalant à 4,4 millions d'hectolitres de lait. De ce montant, 2,2 millions d'hectolitres étaient admissibles à la subvention fédérale de 6,03$ par hectolitre. Ce programme a augmenté le quota de mise en marché disponible pour les producteurs et a atténué la pression sur les provinces qui ont besoin de plus de quota pour la consommation locale.

La marge

La marge de 5,8% est un montant de quota de mise en marché attribué à chaque producteur en plus de sa part des besoins canadiens en lait. Elle permet une certaine souplesse aux producteurs pour remplir entièrement leur part des besoins canadiens et garantir qu'à l'échelle nationale, la production de lait réponde aux besoins. En fixant ainsi une cible de production qui inclut la marge, on s'assure qu'une quantité suffisante de lait est produite pour compenser toute production perdue sur d'autres fermes en raison de la mauvaise température, de l'état des récoltes, etc.

Bilan de la gestion des approvisionnements

Pendant l'année laitière 1981/1982, on a produit 48,6 millions d'hectolitres de lait. Cela représente 7,4% de plus que le lait requis pour les besoins intérieurs en plus du programme spécial d'exportations, soit un volume combiné de 45 millions d'hectolitres. Même si 1981/82 est une mauvaise année par rapport à celles qui viennent de s'écouler, plusieurs facteurs peu-

Le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait est responsable de la gestion de la production de lait de transformation et de crème, en fonction de la demande canadienne.

CHART 9

MARKETING ACTIVITIES BY THE CDC FOR PRODUCTS UNDER THE DAIRY PRODUCT PRICE SUPPORT PROGRAM ONLY[1]

(million of kilos)

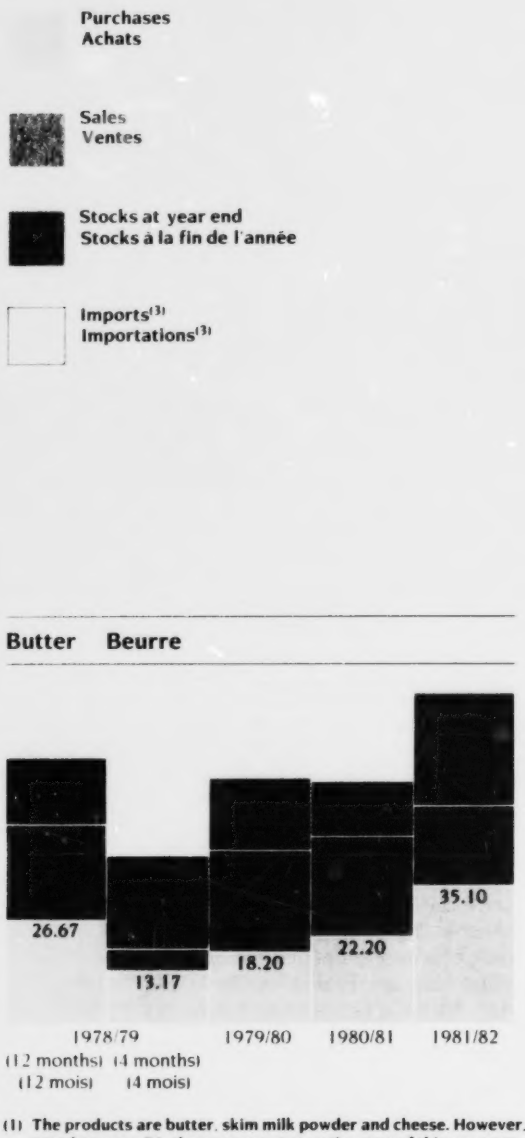

(1) The products are butter, skim milk powder and cheese. However, as noted on page 24, cheese was not an active part of this program during this period.
(2) Old dairy year, which ended March 31.
(3) There were no imports under this program during this period.

TABLEAU 9

ACTIVITÉS DE COMMERCIALISATION DE LA CCL AU NIVEAU DES PRODUITS SOUTENUS PAR LE PROGRAMME DE SOUTIEN DU PRIX DES PRODUITS LAITIERS[1]

(millions de kilogrammes)

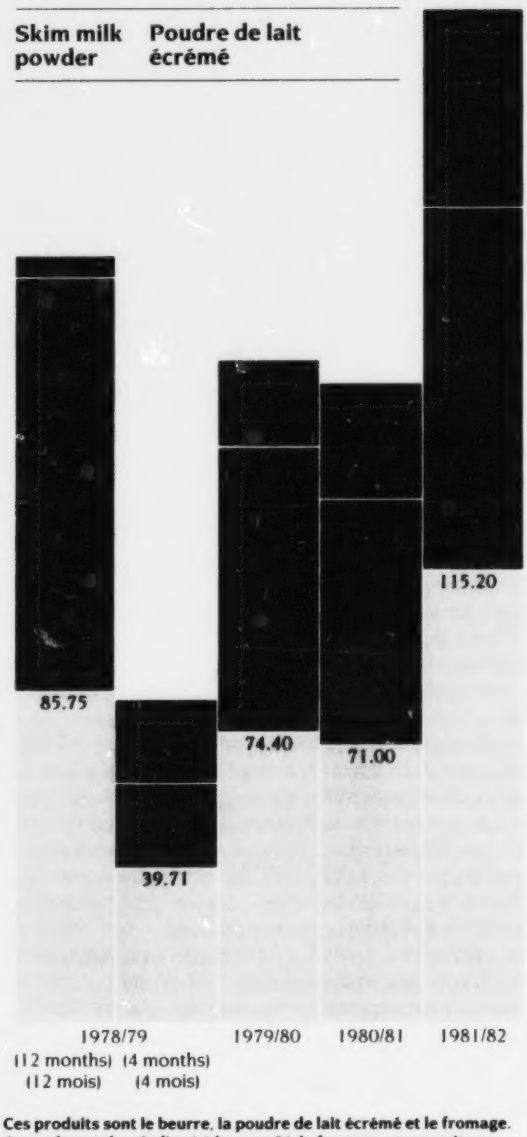

(1) Ces produits sont le beurre, la poudre de lait écrémé et le fromage. Cependant, tel qu'indiqué à la page 21, le fromage n'occupait pas une grande place dans le programme au cours de cette période.
(2) L'ancienne année se terminait le 31 mars.
(3) Au cours de cette période, il n'y eut aucune importation en vertu de ce programme.

vent expliquer cette soudaine surproduction de lait. Premièrement, vers la fin de l'année, on a enregistré une forte diminution de la consommation non seulement des produits du lait de transformation mais aussi du lait de consommation et ces surplus sont venus inonder le marché de lait industriel. Du côté de la production, la faiblesse des prix du boeuf, les bons pâturages et les pauvres perspectives offertes par les autres secteurs agricoles ont amené une importante expansion chez plusieurs producteurs. Cette expansion a comblé la marge et même que dans plusieurs cas, les producteurs ont dépassé leurs quotas. Ce surplus de production est survenu parce qu'on n'a pas pris à temps la décision de couper les quotas et de ramener la production au niveau des besoins du marché.

Après entente au sein du CCGAL, il n'y a eu aucun ajustement interprovincial de quota.

Réduction du caractère saisonnier de la production laitière

L'époque à laquelle le lait est produit est aussi importante que la quantité produite. La consommation canadienne de produits laitiers

CHART 10

COMPONENTS OF NATIONAL MSQ
Example: actual figures July 31, 1982

TABLEAU 10

DÉTERMINATION DU QUOTA NATIONAL DE MISE EN MARCHÉ
Exemple: données réelles au 31 juillet 1982

	Hectolitres of milk Hectolitres de lait (millions)	Kilograms of butterfat Kilogrammes de matière grasse (millions)	
An estimate of domestic requirements for dairy products is determined by the Canadian Milk Supply Management Committee, based on data and recommendations supplied by the Canadian Dairy Commission			Le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait évalue, d'après les données et les recommandations transmises par la Commission canadienne du lait, les besoins intérieurs de produits laitiers
Amount of milk needed for one third of the Special Export Program	+		Un tiers du lait requis pour le programme spécial d'exportations
Canadian Requirements			**Besoins domestiques**
Sleeve of 5.8% to provide production flexibility and ensure plentiful milk supplies	+		Marge de 5.8% pour permettre une certaine souplesse et assurer une production suffisante de lait
Remaining two thirds of the amount of milk needed for the Special Export Program	+		Les deux tiers restants du programme spécial d'exportations
National Market Sharing Quota			**Quota national de mise en marché**

ducers and eases the pressure on provinces needing more quota for local consumption.

The Sleeve

The sleeve of 5.8% is an amount of MSQ allocated to individual producers over and above their share of the estimated Canadian Requirements for milk. It provides some flexibility for individual producers to produce their full share of Canadian requirements and ensures that on a national basis there is sufficient milk produced to meet market requirements. With producers targeting to fill their quotas which include the sleeve it ensures sufficient milk is produced to make up for shortfalls in production on some farms due to herd sickness unfavorable weather crop conditions etc.

Supply Management Record

During the 1981-82 dairy year 48.6 million hectolitres of milk were produced. This was 7.4% more milk than needed for Canadian Requirements plus the special export program a combined 45.0 million hectolitres.

While 1981-82 was a bad year in comparison to recent years there were many factors which contributed to the sudden oversupply of milk.

First there was a sharp drop in domestic consumption towards the latter part of the dairy year not only of industrial milk products but also of fluid milk consumption the surplus production of which spilled into the industrial market. On the production side low beef prices good feed conditions and poor prospects for other farm opetations led to a significant expansion of produc-

CHART 11

MARKET SHARING QUOTA ENTITLEMENT*

Province	Date of entry into Plan	MSQ entitlement 1979-80		MSQ Entitlement August 1 1980[3]		MSQ Entitlement August 1 1981[3]	
Province	La date d'adhesion au plan	Allocation du QMM 1979-80		MSQ Entitlement August 1 1980[3] Allocation du QMM 1er aout 1980[3]		MSQ Entitlement August 1 1981[3] Allocation du QMM 1er aout 1981[3]	
		(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
Prince Edward Island/Ile-du-Prince-Edouard	Dec. 1, 1971 1er dec. 1971	[illegible]	.908	[illegible]	.926	[illegible]	.926
Nova Scotia/Nouvelle-Ecosse	Apr. 1, 1973 1er avr. 1973	[illegible]	.580	[illegible]	.618	[illegible]	.618
New Brunswick/Nouveau-Brunswick	Apr. 1, 1974 1er avr. 1974	[illegible]	.636	[illegible]	.626	[illegible]	.626
Quebec/Quebec	Dec. 1, 1970 1er dec. 1970	[illegible]	22.996	[illegible]	23.437	[illegible]	23.437
Ontario/Ontario	Dec. 1, 1970 1er dec. 1970	[illegible]	15.020	[illegible]	15.309	[illegible]	15.309
Manitoba/Manitoba	Jul. 1, 1972 1er juil. 1972	[illegible]	1.870	[illegible]	1.849	[illegible]	1.849
Saskatchewan/Saskatchewan	Jul. 1, 1972 1er juil. 1972	[illegible]	1.247	[illegible]	1.233	[illegible]	1.233
Alberta/Alberta	Apr. 1, 1972 1er avr. 1972	[illegible]	3.218	[illegible]	3.181	[illegible]	3.181
British Columbia/Colombie-Britannique	Oct. 1, 1973 1er oct. 1973	[illegible]	1.485	[illegible]	1.513	[illegible]	1.513
Canada		172.660	47.960	175.289	48.692	175.289	48.692

*Since 1979-80, Market Sharing Quota includes milk needed for Canadian Requirements plus the preplanned special Export Program (2.2 million hectolitres) plus the Sleeve (5.8%).
(1) million kilograms of butterfat
(2) million hectolitres of milk
(3) Some provinces (New Brunswick, Manitoba, Saskatchewan, Alberta) did not participate in the optional special export program. Hence the totals for these provinces do not include quota for the optional 2/3 export program. This explains the difference in the Canada totals from that in table 10.

TABLEAU 11

ALLOCATION DES QUOTAS DE MISE EN MARCHÉ*

*Depuis 1979/80, les quotas de mise en marche comprennent les quantites de lait necessaires pour les besoins domestiques, plus celles necessaires pour le programme special d'exportations convenu a l'avance (2,2 millions d'hectolitres), plus la reserve (5,8%).
(1) millions de kilogrammes de matiere grasse
(2) millions d'hectolitres de lait
(3) Certaines provinces (Nouveau Brunswick, Manitoba, Saskatchewan, Alberta) n'ont pas participe au programme special d'exportations. Les totaux qui paraissent ci-haut pour ces provinces ne comprennent donc pas les deux tiers du quota d'exportation facultatif. C'est ce qui explique la difference entre les totaux pour le Canada aux tableaux 10 et 11.

est constante tout au long de l'année. Cependant, au Canada, la production a plutôt tendance à suivre une courbe saisonnière avec une production intensive en juin et une baisse en décembre. Bien que certaines provinces soient parvenues à équilibrer leurs livraisons tout au long de l'année, la plus grande partie du lait destiné à la transformation suit toujours une courbe saisonnière. L'année de quota ou année laitière commence après la période de pointe de la production laitière en été et court donc du 1er août au 31 juillet et ce afin de répartir uniformément la production tout au long de l'année en réponse aux besoins du marché et pour permettre une utilisation plus efficace des installations de traitement et d'entreposage. Les producteurs commencent donc les mois d'hiver qu'on reconnaît généralement comme peu productifs avec amplement de quota devant eux ce qui les encourage à produire sans restriction aucune pendant l'hiver. Certaines provinces ont ajouté à cela d'autres mesures comme les quotas mensuels et trimestriels et la variation des prix pour accentuer encore cette tendance. Cela a permis de répartir de façon plus uniforme la production tout au cours de l'année et c'est là une amélioration qui profite à toute l'industrie. Au niveau des agriculteurs, l'étalement de la production augmente les liquidités et diminue les pressions financières saisonnières. Un approvisionnement mieux étalé permet aux transformateurs de réduire la capacité de transformation qui était traditionnellement sous-utilisée après les périodes de pointe en été. Cela permet aussi de disposer de davantage de produits frais pour répondre à la demande croissante des consommateurs pour ces produits. Quant à la Commission, cela lui permet de réduire les coûts d'entreposage de financement et de transport des produits achetés dans le cadre du programme d'offre d'achat.

De plus, une production laitière mieux répartie dans l'année aide considérablement l'administration du programme de gestion des approvisionnements. Si un ajustement de quotas devient nécessaire au cours de l'année, afin de ramener la production au niveau de la

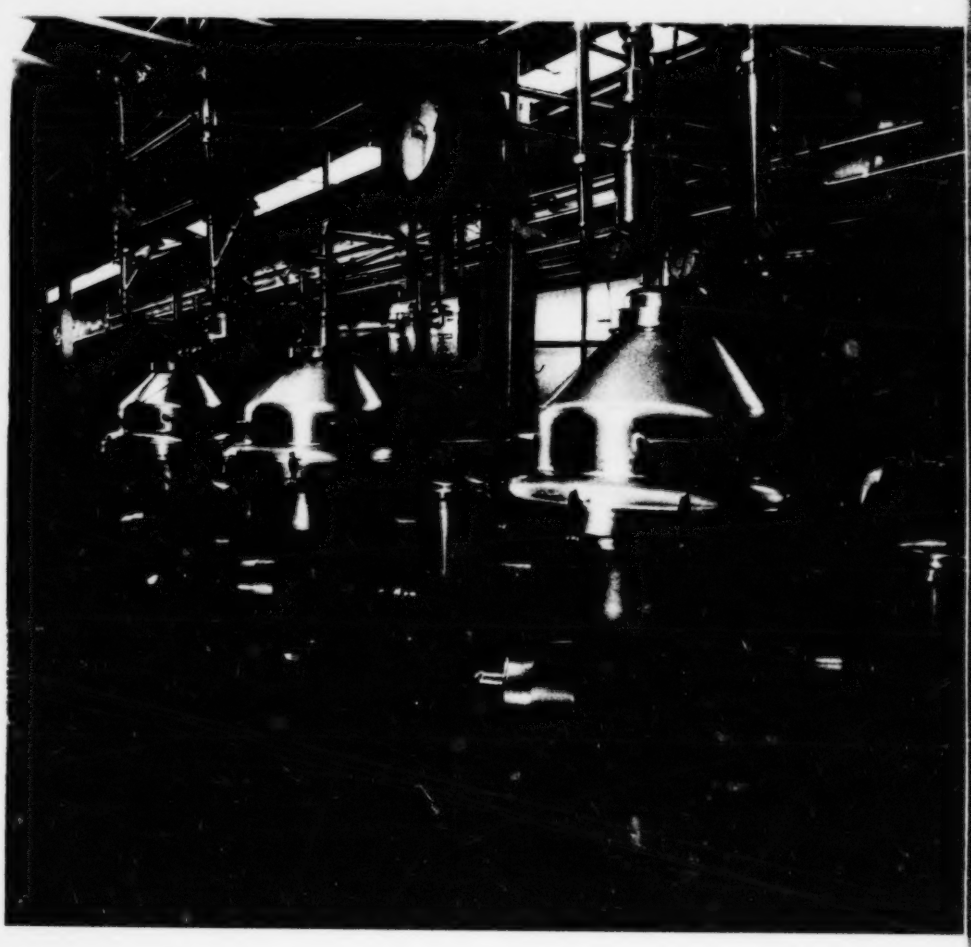

L'année de quota ou année laitière commence après la période de pointe de la production laitière en été et court donc du 1er août au 31 juillet et ce afin de répartir uniformément la production tout au long de l'année en réponse aux besoins du marché et pour permettre une utilisation plus efficace des installations de traitement et d'entreposage.

tion by many farmers. The expansion filled the sleeve portion of the quotas and in many cases farmers exceeded their quotas. This unneeded production occurred because decisions were not taken early enough to cut quotas to bring production in line with market requirements.

There was no interprovincial adjustment of quota during the year, by agreement of the CMSMC.

Reducing the Seasonality of Milk Production

The timing of milk production is as important as how much is produced. Canadian consumer demand for dairy products is fairly constant all year-round. Milk production in Canada has traditionally been on a seasonal pattern (high point June, low December). While some provinces have already achieved even year-round milk deliveries, the bulk of Canadian industrial milk production for processing purposes is still on a seasonal pattern. In order to spread production out over the year in response to market requirements and to make more efficient use of processing and warehousing facilities, the quota year or dairy year begins after the flush milk production season of summer and runs from August 1 to July 31. Farmers now begin the traditionally low milk production months of the winter with plenty of quota which encourages them to produce without restraint during the winter. Some provinces have introduced additional measures such as monthly and quarterly quotas and price differentials to encourage further progress. The result has been more even milk production throughout the year and this improvement has benefited the entire industry. For individual farmers spreading out production improves cash flow, reducing seasonal financial pressures. More even year-round milk supplies enables processors to reduce processing capacity which traditionally operated at greatly reduced utilization after the peak milk production season of summer. It also means fresher dairy products to meet increasing consumer demand for these products. At the Commission it enables a reduction in the costs for storage, finance and transport of products purchased under the offer-to-purchase program.

More even milk production also greatly assists the national supply management program. If any adjustments in quotas are required during the year to keep milk production in relation to market requirements, these can be made in time to minimize the possibilities of over or under production for the year.

The result of the change in the dairy year and the supporting programs introduced by individual provinces has been a steady improvement in evening out milk production. The April to September summer season compared to the October to March winter period has improved from 62.5/37.5 percent in 1977/78 to 57.8/42.2 in 1981/82.

A comparison is provided in chart 12, where all milk and cream production, fluid and industrial is shown.

In order to spread production out over the year in response to market requirements and to make more efficient use of processing and warehousing facilities, the quota year or dairy year begins after the flush milk production season of summer and runs from August 1 to July 31

demande, on peut alors effectuer ce changement en temps voulu pour minimiser les risques de sous-production ou surproduction pour l'année.

Le changement de l'année laitière, ajouté aux divers programmes de soutien introduits par les provinces, nous rapproche graduellement d'une production uniforme. Le rapport entre la production estivale d'avril à septembre et la production hivernale d'octobre à mars s'est amélioré en passant de 62.5/37.5 pourcent en 1977/1978 à 57.8/42.2 pourcent en 1981/1982.

On pourra comparer ces ratios pour la production de lait et de crème provenant des secteurs de la transformation et de la consommation au tableau 12.

CHART 12

SEASONAL DISTRIBUTION OF MILK PRODUCTION BETWEEN SUMMER AND WINTER MONTHS

TABLEAU 12

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION LAITIÈRE ENTRE LES MOIS D'ÉTÉ ET D'HIVER

Industrial milk and cream only
Production de lait de transformation et de crème seulement

Summer — April to September
Été — avril à septembre

Winter — October to March
Hiver — octobre à mars

All milk and cream, fluid and industrial
Toute la production de lait et de crème de transformation et de consommation

Summer — April to September
Été — avril à septembre

Winter — October to March
Hiver — octobre à mars

Percentage — Pourcentage

Dairy year / Année laitière	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82
Prince Edward Island / Île-du-Prince-Édouard	60.4	59.8	61.3	57.4
Nova Scotia / Nouvelle-Écosse	51.3	51.4	52.3	51.0
New Brunswick / Nouveau-Brunswick	54.8	53.8	55.0	52.2
Québec / Québec	60.8	57.8	58.9	57.2
Ontario / Ontario	54.5	54.1	54.4	53.0
Manitoba / Manitoba	54.8	54.1	53.6	52.2
Saskatchewan / Saskatchewan	57.1	57.6	52.0	53.1
Alberta / Alberta	54.6	53.9	53.6	51.5
British Columbia / Colombie-Britannique	50.3	50.1	51.0	49.9
Canada	56.9	55.4	55.8	54.3

Integration

This is a process whereby definite steps are taken by the fluid milk pools in each province to admit industrial milk shippers who meet the applicable farm and milk standards required to ship fluid milk. Eventually this trend will lead to the situation where all milk shippers within a province will share in the proceeds from the sale of all milk produced in a province. Some exceptions may remain where costs of production are significantly different, ie between northern and southern areas of a province, or where some farmers for whatever reason wish to remain only industrial shippers.

Integration is a major goal of the Canadian Dairy Commission.

There has been remarkable progress in recent years. Some provinces are already fully integrated and progress continues in the remainder.

At the end of the 1981/82 dairy year, 24,660 producers were selling milk for both the industrial and fluid milk market. 14,649 sold only industrial milk and 13,258 sold cream. The corresponding totals for the 1980/81 year were 24,151, 17,310 and 14,268. Chart 13 details the progress in integration of dairy farmers over the last five year period.

CHART 13

PROGRESS IN INTEGRATION[1]

A comparison of milk producers and shipments

TABLEAU 13

ÉVOLUTION DE L'INTÉGRATION[1]

Comparaison entre les producteurs laitiers et les livraisons de chacun des groupes

Industrial
Industriel

Fluid-Industrial
Nature-industriel

	Number of producers / Nombre de producteur				% of producers / % de producteurs				% Industrial shipments / % livraisons de lait de transformatio			
	1977/78		1981/82		1977/78		1981/82		1977/78		1981/82	
Prince Edward Island Île-du-Prince-Édouard	616	129	519	140	82.7	17.3	78.8	21.2	85.8	14.2	75.0	
Nova Scotia Nouvelle-Écosse	4	750	4	669	0.5	99.5	0.6	99.4	0.9	99.1	0.8	
New Brunswick Nouveau-Brunswick	19	520	0	547	3.5	96.5	0	100.0	3.7	96.3	0	1
Québec Québec	19,925	4,737	12,004	8,481	81.0	19.0	58.6	41.4	86.1	13.9	55.4	
Ontario Ontario	5,034	9,664	1,598	10,154	34.2	65.8	13.6	86.4	31.5	68.5	12.3	
Manitoba Manitoba	67	1,526	1	1,291	4.2	95.8	0	100.0	1.8	98.2	0	1
Saskatchewan Saskatchewan	411	554	140	730	42.6	57.4	16.1	83.9	61.6	38.4	18.9	
Alberta Alberta	910	1,104	360	1,530	45.2	54.8	19.0	81.0	50.7	49.3	17.5	
British Columbia Colombie-Britannique	3	1,271	23	1,118	0.2	99.8	2.0	98.0	0.2	99.8	1.9	
Canada	**26,989**	**20,255**	**14,649**	**24,660**	**57.1**	**42.9**	**37.3**	**62.7**	**60.2**	**39.8**	**34.6**	

(1) Does not include cream producers as very few switch to bulk milk deliveries or integrate.
"Industrial" are dairy farmers shipping only industrial milk.
"Fluid/Industrial" are dairy farmers holding quotas for both the fluid and industrial milk markets.

(1) N'inclut pas les producteurs de crème, puisque très peu d'entre eux ont transformé leur installation pour livrer en vrac, ou se sont intégrés.
"Industriel": producteurs qui ne livrent que du lait de transformation.
"Nature/industriel": producteurs qui détiennent des quotas pour les marchés de lait de consommation et de transformation.

Intégration

Il s'agit d'une procédure suivant laquelle les pools de lait de consommation de chacune des provinces accordent aux producteurs de lait de transformation le droit d'expédier du lait de consommation, en autant qu'ils satisfassent aux exigences établies pour les exploitations et le lait de consommation. On arrivera un jour à ce que tous les producteurs de lait d'une province partagent la vente de tous les types de lait produits dans une province. Il y aura cependant probablement quelques exceptions quand on reconnaîtra que les coûts de production sont plus élevés, comme par exemple dans les régions les plus au nord ou lorsque des producteurs, pour une raison ou pour une autre, désireront livrer du lait industriel seulement.

L'intégration est un objectif essentiel de la Commission canadienne du lait.

L'intégration a fait des progrès notables au cours des dernières années. La production est maintenant complètement intégrée dans certaines provinces et on continue à enregistrer des progrès dans les autres.

À la fin de l'année laitière 1981/1982, 24 660 producteurs vendaient du lait sur le marché du lait de transformation et sur le marché du lait de consommation. 14 649 ne vendaient que du lait de transformation et 13 258 que de la crème. Pour l'année laitière 1980/1981, ces chiffres étaient de 24 151, 17 310 et 14 268. Le tableau 13 illustre les progrès de l'intégration chez les producteurs laitiers au cours des cinq dernières années.

% Total milk shipments
% livraisons totales

1977/78		1981/82	
66.9	33.1	64.6	35.4
0.3	99.7	0	100.0
0.9	99.1	0	100.0
68.4	31.6	45.0	55.0
17.5	82.5	7.0	93.0
0.9	99.1	0	100.0
23.2	76.8	8.9	91.1
24.5	75.5	10.1	89.9
0.1	99.9	0.6	99.4
37.6	**62.4**	**24.4**	**75.6**

Levies from Milk Producers

Costs incurred by the Canadian Dairy Commission to export dairy products and to operate other marketing programs are funded by levies collected from dairy farmers by provincial marketing boards and agencies who remit the levies to the Commission. Before setting the levy rates, the Commission first submits a marketing budget to the Canadian Milk Supply Management Committee for approval. Based on that budget, a levy rate structure is established.

The CMSMC determines the National MSQ. As the provinces establish and administer quota policies individually in each province, they have agreed to be responsible in the event of a shortfall of levy funds at the end of a dairy year. Any surplus under $10 million is automatically retained for the following year while the CMSMC decides on the disposition of any greater surplus.

In 1981/82, the levies collected were the in-quota, special export, over-quota levies and the deduction based on class 1 milk sales all of which totaled to $169.9 million. For details by province, see chart 14; for rates, see chart 15; for a breakdown by levy, see schedule C and D of the Financial Statements.

The Special Export Program levy was paid only by producers in provinces participating in the program in order to provide funds to cover the costs associated with those preplanned whole milk exports. Participating provinces were Prince Edward Island, Nova Scotia, Quebec, Ontario and British Columbia.

CHART 14

LEVIES REMITTED TO THE CDC BY PROVINCES[1] [2]

(thousand of dollars)

TABLEAU 14

RETENUES REMISES À LA CCL PAR LES PROVINCES[1] [2]

(milliers de dollars)

	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82
Prince Edward Island Île-du-Prince-Édouard			2,190	3,428
Nova Scotia Nouvelle-Écosse			2,014	3,209
New Brunswick Nouveau-Brunswick			1,284	1,722
Québec Québec			67,520	85,929
Ontario Ontario			42,242	50,308
Manitoba Manitoba			4,520	5,157
Saskatchewan Saskatchewan			2,407	3,000
Alberta Alberta			7,100	8,715
British Columbia Colombie-Britannique			5,373	8,447
Total			**$134,650**	**$169,915**

(1) This is the net of all levies paid; contingency levies collected but refunded for 1978/79 and 1979/80 are not included.
(2) Levies collected for 1978/79 were for 16 months and other years were for 12 months.

(1) C'est le montant net de toutes les retenues versées; on n'a pas tenu compte des retenues versées puis remboursées en 1978/79 et en 1980/81.
(2) Les retenues prélevées pour 1978/79 concernaient 16 mois alors que, pour les autres années, elles ne touchent que 12 mois.

Costs incurred by the Canadian Dairy Commission to export dairy products and to operate other marketing programs are funded by levies collected from dairy farmers by provincial marketing boards and agencies who remit the levies to the Commission

Retenues des producteurs laitiers

Les frais encourus par la Commission canadienne du lait pour l'exportation de produits laitiers et la mise en oeuvre de ses divers programmes de commercialisation sont recouvrés par le biais de retenues prélevées auprès des producteurs de lait par les offices provinciaux de mise en marché et remises ensuite à la Commission. Avant d'établir les taux des retenues, la Commission soumet d'abord un budget de mise en marché au Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait pour fins d'approbation. Une structure de taux de retenue est alors établie d'après ce budget.

Le CCGAL fixe le quota national de mise en marché. Comme chaque province met en place et administre ses politiques de quotas, elles ont consenti à prendre la responsabilité de tout déficit au fonds des retenues à la fin de l'année laitière. Tout surplus inférieur à 10$ millions sera, lui, retenu pour l'année suivante tandis que le CCGAL devra décider de l'utilisation de toute somme plus importante.

En 1981/1982, les retenues suivantes ont été prélevées: la retenue intérieure-quota, la retenue spéciale à l'exportation, la retenue hors-quota et la déduction calculée d'après les ventes de lait de classe I. Elles totalisaient 169,9$ millions. Pour plus de détails sur les montants payés par chacune des provinces, on se reportera au tableau 14. Quant aux taux, ils apparaissent au tableau 15. Si on veut étudier la décomposition des retenues, on se reportera aux annexes C et D des états financiers.

La retenue du programme spécial d'exportations n'a été acquittée que par les producteurs des provinces participant au programme, afin d'assurer les fonds nécessaires pour couvrir les coûts rattachés aux exportations de lait entier qui avaient été planifiées. L'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique ont participé à ce programme.

CHART 15

LEVY RATES

TABLEAU 15

TAUX DES RETENUES

Dairy year / Année laitière		S/hl milk / S/hl lait				
		In-quota[1] / Intérieure-quota[1]	Export[2] / Exportation[2]	Skim-off[3] / Écrémage[3]	Over-quota / Hors quota	Contingency[4] / D'appoint[4]
1978/79	April 1 / 1er avril			0.45		0.45
1979/80	August 1 / 1er août			0.45		0.57
1980/81	August 1 / 1er août			0.30		–
1981/82	August 1 / 1er août			0.30		–
	April 1 / 1er avril			0.30		–

(1) In 1980/81, the in-quota levy incorporated the previous contingency levy.
(2) Introduced in 1979/80.
(3) Introduced in 1977/78.
(4) Introduced in 1978/79, in 1980/81 it was discontinued as a separate levy and instead the in-quota levy increased to cover sleeve milk production.

(1) En 1980/81 la retenue intérieur quota comprenait l'ancienne retenue d'appoint.
(2) Introduite en 1979/80.
(3) Introduite en 1977/78.
(4) Introduite en 1978/79, elle a été interrompue en 1980/81 comme une retenue distincte, et la retenue intérieure-quota a plutôt été augmentée pour couvrir la production de la marge.

Les frais encourus par la Commission canadienne de lait pour l'exportation de produits laitiers et la mise en œuvre de ses divers programmes de commercialisation sont recouvrés par le biais de retenues prélevées auprès des producteurs de lait par les offices provinciaux de mise en marché et remises ensuite à la Commission.

The Commission's marketing activities have two major objectives: market price support for the Target Returns level paid to farmers for their industrial milk and cream and secondly, the removal from the domestic market of dairy products produced in excess of consumer requirements. Some of the activities are carried out on behalf of the federal government while others result from decisions of the Canadian Milk Supply Management Committee. Although interrelated, for presentation purposes the marketing is divided between domestic and international operations.

Domestic Marketing

In the domestic market, the Commission's primary activity is to support the Target Market Price for industrial milk and cream by offering-to-purchase butter and skim milk powder, described earlier under Dairy Support Operations.

In general, it is the intention to resell all butter purchased under the offer-to-purchase program on the domestic market. However in the case of skim milk powder, most of the production is in excess of domestic demand and is sold on the world market with the exception of a small amount sold in Canada for animal feed purposes.

In 1981/82, the Commission bought 35.1 million kilograms of butter and sold 20.6 million kilograms. The purchases of 35.1 million kilograms was about 29.1% of the 120.6 million kilogram Canadian production. Of 155.9 million kilograms of powder produced, the Commission purchased directly 122.0 million kilograms or 78.2% and paid dairy product assistance on another 6.8 million kilograms for a total 82.6% of all production. The remaining 17.4% was sold domestically by processors. Further details are provided in Schedule E of the Audited Financial Statements.

Research Program

The objective of the Commission's research program is to increase the consumption and utilization of dairy products. For reference, chart 16 illustrates the per capita disappearance of dairy products in Canada.

The Commission does not carry out research itself: it provides the funding for the work done by dairy product manufacturers and marketers, universities, consultants, governments and private research facilities.

The program is oriented towards new product development, market analysis, manufacturing efficiency and nutritional quality of dairy products. Emphasis is placed on the potential for practical applications when the industry/government committee is assessing research proposals. Proposal submissions must address the economic feasibility, impact and desire by the industry for the research.

To encourage more participation by manufacturers, there is an option for varying periods of confidentiality of research results when the work is cost shared by a manufacturer.

In 1981/82, 21 new projects were approved for funding which brings the total to 86 since the program started in 1977/78. During the year 11 final reports were received to bring the total number of completed reports to 60, of which 59 were available to the public.

Priority of Milk Use

In the very competitive food market, an overall priority for the dairy industry must be the availability to consumers of plentiful supplies of dairy products of high quality. The first use of milk must be for fresh dairy products. In general this is achieved by first meeting fluid market requirements, namely table milk and fresh creams, on a daily basis, which utilizes about 37% of all milk on an annual basis. The remainder of the milk production, 63%, is used in the industrial milk market for processing into dairy products.

Even the use of industrial milk is generally prioritized with milk first going to production of more perishable dairy products such as yogurt, soft cheese etc. followed by cheddar etc. Once those demands are met, milk is processed into butter, the product of last resort because it stores well. The application of this approach varies from province to province.

As a major buyer and seller of dairy products, the Canadian Dairy Commission takes the lead in discouraging butter production during the low milk production months when the consumer demand for fresh products requires most of the milk available. The Commission adjusts its offer-to-purchase program by ceasing to buy or delaying payment for butter produced during the winter months. To avoid having to hold any stocks of butter for months while waiting for a buyer or the resumption of the Commission's purchasing program, manufacturers make other dairy products first. Not only does this ensure supplies of dairy products for consumers all year-round, it reduces the Commission's storage and interest costs for stocks. Details of the program are provided under Product Price Support described earlier in this report.

Skim Milk Powder for Animal Feed

For a variety of reasons, mainly improved processing, supplies of low grade skim milk powder for ani-

In the domestic market, the Commission's primary activity is to support the Target Market Price for industrial milk and cream by offering-to-purchase butter and skim milk powder.

ACTIVITÉS DE COMMERCIALISATION

Les activités de mise en marché de la Commission relèvent de deux grands objectifs. Le premier est de soutenir les prix du marché pour atteindre les niveaux visés payés aux agriculteurs pour leur lait de transformation et leur crème; le second est de permettre de retirer du marché intérieur la quantité de produits laitiers qui dépasse le niveau de la demande des consommateurs. Certaines de ces activités sont imputables à des décisions prises par le gouvernement fédéral, alors que d'autres relèvent du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait. Même si ces activités sont interreliées, on les partage, pour faciliter leur compréhension, en deux catégories, soit les activités domestiques ou intérieures et les activités internationales.

Situation du marché domestique

Sur le marché domestique, la principale activité de la Commission est de soutenir le prix visé pour le marché pour le lait de transformation et la crème, en offrant d'acheter du beurre et de la poudre de lait écrémé, comme on l'a déjà vu au chapitre du "Soutien financier du secteur laitier".

En règle générale, on cherche à revendre tout le beurre acheté dans le cadre du programme d'offre d'achat sur le marché intérieur. Cependant, pour la poudre de lait écrémé, le gros de la production est en excédent du niveau de la demande intérieure et est vendu sur le marché mondial, si ce n'est de petites quantités vendues ici même au Canada au secteur de l'alimentation animale.

En 1981/1982, la Commission a acheté 35,1 millions de kilos de beurre, soit environ 29,1% d'une production canadienne de 120,6 millions de kilos et en a vendu 20,6 millions de kilos. Pour ce qui est de la poudre, alors que la production fut de 155,9 millions de kilos, la Commission en a acheté directement 122,0 millions de kilos ou 78,2% et a versé une aide sur une autre quantité de 6,8 millions de kilos pour un grand total de 82,6% de toute la production. Les 17,4% restants furent entièrement vendus par les transformateurs sur le marché intérieur. On trouvera d'autres détails à l'annexe E des états financiers.

Programme de recherche

L'objectif du programme de recherche de la Commission est d'augmenter la consommation et l'utilisation des produits laitiers. Le tableau 16 illustre la disparition par tête des produits laitiers au Canada.

La Commission ne s'adonne pas elle-même à la recherche; elle assure le financement du travail fait par des fabricants et commerçants de produits laitiers, des universités, des experts-conseils, des gouvernements et les centres de recherche du secteur privé.

Le programme s'intéresse surtout à la mise au point de nouveaux produits, à l'analyse de marché, à l'efficacité des procédés de transformation et aux qualités nutritives des produits laitiers. Au moment d'évaluer les propositions de recherche, le comité bipartite industrie-gouvernement porte une attention particulière aux applications pratiques qu'on peut espérer en retirer. Les soumissions proposées doivent concerner la faisabilité et les conséquences économiques et faire la preuve du désir de l'industrie de voir cette recherche se faire.

Afin d'inciter les transformateurs à y participer davantage, il est possible de déterminer d'avance des périodes de diverses longueurs pour la confidentialité des résultats de la recherche, quand le travail est financé en partie par une entreprise privée.

En 1981/1982, 21 nouveaux projets ont vu leur financement approuvé, ce qui porte le total à 86 depuis le lancement du programme en 1977/1978. Au cours de l'année, 11 rapports finals ont été déposés, ce qui porte leur total à 60, dont 59 sont accessibles au public.

Priorité d'utilisation du lait

Le marché alimentaire étant hautement compétitif, l'industrie laitière doit avoir comme priorité d'ensemble que les consommateurs disposent d'une bonne quantité de produits laitiers de haute qualité. Le lait doit d'abord servir à la préparation de produits laitiers frais. De façon générale, ceci veut dire qu'on s'assure d'abord que la demande de lait de consommation est comblée, nommément la crème et le lait frais, tous les jours. Cela représente environ 37% de toute la production laitière sur l'année. Le reste de la production de lait (63%) est destiné à la transformation et entre dans les produits laitiers.

Sur le marché domestique, la principale activité de la Commission est de soutenir le prix visé pour le marché pour le lait de transformation et la crème, en offrant d'acheter du beurre et de la poudre de lait écrémé.

mal feed use were not sufficient to meet the demand in Canada. When a shortage is demonstrated, the Commission makes skim milk powder available which is denatured for animal feed use. The price charged is higher than when exported for human use but lower than that for the same purpose in Canada; the difference is financed by dairy farmers. 1.5 million kilograms were used for this purpose in 1981/82.

CHART 16

PER CAPITA DISAPPEARANCE (CONSUMPTION) OF DAIRY PRODUCTS IN CANADA, 1972-1981

TABLEAU 16

DISPARITION (CONSOMMATION) DE PRODUITS LAITIERS PAR HABITANT AU CANADA, DE 1972 À 1981

	Fluid or table milk & cream Lait nature et crème	Butter Beurre	Cheddar cheese[1] Fromage cheddar[1]	Processed cheese[2] Fromage fondu[2]	Specialty cheese[1] Fromages fins[1]	Total cheese Total des fromages	Evaporated whole milk Lait entier évaporé	Condensed whole milk Lait entier condensé	Skim milk powder Lait écrémé en poudre	Cottage cheese Fromage cottage	Ice cream Crème glacée	Yogurt Yogour
	Litres	Kilograms-Kilogrammes									Litres	
1972	93.1	6.58	1.71	+ 1.73	+ 1.71	= 5.15	[illegible]		2.15	1.03	12.73	0.56
1973	94.4	6.01	2.01	1.83	1.81	5.65	[illegible]		2.35	1.10	12.50	0.62
1974	94.6	5.86	1.94	1.90	2.58	6.42	[illegible]		2.57	1.03	12.41	0.65
1975	100.2	5.25	1.79	1.87	2.46	6.12	[illegible]		2.09	1.02	12.59	0.72
1976	101.2	5.08	1.69	1.96	2.69	6.34	[illegible]		2.79	1.07	12.18	0.89
1977	102.3	4.59	1.39	2.01	2.96	6.36	[illegible]		3.51	1.11	12.58	1.18
1978	104.8	4.47	1.47	2.17	3.30	6.94	[illegible]		0.92	1.15	12.25	1.73
1979	106.9	4.46	1.93	2.05	3.51	7.49	[illegible]		2.19	1.17	[illegible]	1.69
1980	108.3	4.53	1.92	2.14	3.57	7.63	[illegible]		1.79	1.20	[illegible]	1.69
1981	107.7	4.42	1.96	2.18	3.77	7.91	[illegible]		1.99	1.27	[illegible]	1.78

(1) Does not include cheese used in "processed cheese".
(2) Cheese equivalent of processed cheese (assumed to be 73% cheese by volume) Starting in 1975, 95% assumed to be of cheddar, and the balance of variety.
Source: Statistics Canada

(1) Ne comprend pas le fromage utilisé dans la fabrication du fromage fondu.
(2) Le total du fromage fondu exprimé en équivalent de fromage (en moyenne 73% de fromage par volume). Depuis 1975, environ 95% du fromage utilisé est du cheddar, et le reste des fromages variés.
Source: Statistique Canada

Les diverses utilisations de lait de transformation sont, en général, elles aussi affectées de priorités. La première est la production des produits laitiers les plus périssables, comme le yaourt, les fromages mous, etc. suivi du cheddar, etc. Quand on a répondu à cette demande, le lait sert alors à la production de beurre. Cette dernière priorité s'explique parce que ce produit peut très bien s'entreposer. Cette approche subit diverses modifications d'une province à l'autre.

La Commission canadienne du lait, qui est un important acheteur et vendeur de produits laitiers, s efforce de décourager la production de beurre au cours des mois de faible production laitière, pendant lesquels le consommateur veut avoir autant de produits frais que permet d'en produire le lait disponiole. La Commission se sert alors de son programme d'offre d'achat en cessant d'acheter du beurre ou en retardant le paiement du beurre produit pendant les mois d'hiver. Pour éviter de se voir coincés avec des inventaires de beurre durant des mois, en attendant un acheteur ou la réouverture de la période d'achat de la Commission, les transformateurs fabriquent en priorité d'autres produits laitiers. Ceci a non seulement pour effet d'assurer aux consommateurs des produits laitiers frais durant toute l'année, mais réduit aussi les frais d'entreposage et d'intérêt que doit assumer la Commission sur les inventaires. On trouvera des détails sur ce programme au chapitre sur le "Soutien des prix des produits laitiers" dans les pages précédentes.

Poudre de lait écrémé destinée à l'alimentation animale

Les approvisionnements en poudre de lait écrémé de qualité inférieure, destinée à entrer dans l'alimentation animale, ont été insuffisants pour répondre à la demande canadienne pour toute une gamme de raisons principalement à cause de l'amélioration des techniques de transformation. Quand ce marché est à court, la Commission libère de la poudre qui est alors dénaturée avant d'être dirigée vers le secteur de l'alimentation animale. Le prix alors touché est supérieur au prix d'exportation de la poudre destinée à la consommation humaine, mais inférieur au prix de soutien pour la consommation humaine au Canada. La différence est financée par les producteurs laitiers. En 1981/1982, 1,5 million de kilos furent utilisés à cette fin.

Situation du marché international

La création de la Commission canadienne du lait a été, en 1966, largement justifiée par le besoin de coordonner les exportations de produits laitiers canadiens. Alors qu'à l'époque il s'agissait surtout d'exporter de la poudre de lait écrémé, les exportations couvrent maintenant des produits de lait entier équivalant en volume à peu près à 10% de la production de lait de transformation au Canada. Quand on parle des activités de commercialisation sur les marchés extérieurs de la Commission, il s'agit et de ventes directes et de ventes en passant par des agents et des grossistes de produits comme le lait concentré, le fromage, la poudre de lait entier, le lait UHT et d'autres produits.

Situation du marché

En 1981/1982, la production de lait a augmenté en moyenne de 3 à 4% dans les pays exportateurs. Cela est dû à des conditions climatiques favorables, à une production et à une transformation efficaces du lait et à une augmentation des soutiens financiers pour les produits laitiers.

Parallèlement, l'ensemble de la situation économique a été marqué par un revirement inattendu et rapide qui a commencé dans les pays de l'OPEP et s'est ensuite répandu rapidement à travers le monde. Les principaux pays importateurs, comme le Nigéria et le Mexique pour n'en citer que deux, ont été très touchés. Ces événements ont été à l'origine de situations cahotiques dans un certain nombre de pays, en mettant certains d'entre eux au bord de la faillite.

L'offre et la demande des produits laitiers ont donc subi d'importants changements. Les énormes stocks de produits laitiers détenus par les États-Unis (environ 1 million de tonnes de beurre, fromage et poudre de lait écrémé) ont affecté les marchés mondiaux dès qu'on a commencé à les écouler sur ces marchés. Les pays exportateurs, comme ceux de la Communauté économique européenne, la Nouvelle-Zélande et le Canada, ont vu leurs marchés se réduire et même disparaître complètement dans certains cas, ce qui a gonflé leurs inventaires. Tous ceux qui dépendent des marchés d'exportation en ont été sérieusement inquiétés.

Quand on parle des activités de commercialisation sur les marchés extérieurs de la Commission, il s'agit et de ventes directes et de ventes en passant par des agents et des grossistes de produits comme le lait concentré, le fromage, la poudre de lait entier, le lait UHT et d'autres produits.

International Marketing

A major reason for the establishment of the Canadian Dairy Commission in 1966 was to coordinate the export of Canadian dairy products. This role has developed since then from exporting principally skim milk powder to now include exports of whole milk products equivalent in volume up to roughly 10% of Canada's industrial milk production. These export marketing activities involve direct sales from the Commission and sales through agents and traders of products such as evaporated milk, cheese, whole milk powder, ultra high temperature milk and other products.

Market Situation

During 1981/82, production of milk in exporting countries increased an average 3 to 4%. This was attributed to favourable climatic conditions, efficient production and processing of the milk and increased support prices for dairy products.

At the same time, general economic conditions suffered an unexpected and rapid downturn beginning with OPEC members and spreading quickly throughout the world, especially to major importing countries such as Nigeria and Mexico, to name only two. The impact of this development caused near chaos in many nations sending some to the edge of bankruptcy.

Consequently the supply and demand situation for dairy products changed dramatically. The huge buildup of dairy product stocks in the United States of roughly 1 million tonnes of butter, cheese and skim milk powder really started to affect the world markets as they began to be disposed of on those markets. Exporting countries such as the European Economic Community, New Zealand and Canada found that markets were reduced or disappeared completely, causing a build-up of their inventories. This development was of great concern to everyone depending on the export markets.

Skim Milk Powder

The Commission anticipated the export market downturn and aggressively sold forward future production of skim milk powder, leaving the CDC with very low inventories at the end of 1981. However, the downturn continued into 1982 which required a reassessment of sales possibilities in the light of forecasted inventory buildups mainly due to the increase in skim milk powder stocks by 30,000 metric tons. By July 31, 1982, the Commission stocks stood at 50,000 metric tonnes. This was in spite of a 33% increase in export sales of skim milk powder during the year.

The major markets for Canadian skim milk powder in 1981 were Mexico, Jamaica, Nicaragua, Barbados, the Dominican Republic, Guatemala, Venezuela, Japan and South East Asia. During the year the Commission was successful in penetrating two new markets: Algeria and Peru. The Peruvian market is a specialized market requiring high heat/heat stable powder which some Canadian manufacturers are able to produce. Indications are that this high heat/heat stable powder will be increasingly popular in the world market. The Commission has worked with the manufacturers to increase the production capacity of high heat/heat stable powder without the addition of stabilizers. The results are excellent.

During the year, the world price for skim milk powder was under a lot of pressure with prices dropping from $1,200 US to $1,000 US per metric tonne within 6 months. Even at these reduced prices, exporting countries were unable to move their surpluses which compounded the problem of finding outlets for their burgeoning surpluses of inventory. Large inventories are costly to support, not only because of capital cost, but for storage, handling and interest costs.

Evaporated Milk

A shortfall in funds for purchases by several of the Commission's major clients forced those countries to reevaluate their import programs for the more sophisticated products such as evaporated milk. For this reason, Mexico's economic difficulties forced them to stop importing evaporated milk for the remainder of 1982. Consequently the Commission tried to regain a portion of the Carribean market. While the Carribean sales do not compare in size to the market lost in Mexico, they are no less important to Canada. In Nigeria, another customer of Canada and the largest importer of evaporated milk in the world, its economic problems grew following the problems of OPEC and it became more and more diffi-

Poudre de lait écrémé

La Commission avait prévu le revirement de la situation sur les marchés d'exportation et s'était montrée très agressive pour vendre d'avance la production à venir de poudre de lait écrémé, ce qui explique que la CCL n'ait eu que très peu d'inventaire à la fin de 1981. Le ralentissement a cependant continué à se manifester en 1982 et a obligé à réévaluer les possibilités de vente en fonction de l'augmentation prévue des inventaires provenant surtout de l'augmentation des stocks de poudre de lait écrémé de près de 30 000 tonnes. Au 31 juillet 1982, les stocks de la Commission s'élevaient à environ 50 000 tonnes métriques. On atteignait ce niveau malgré une augmentation des ventes de poudre de lait écrémé de 33% au cours de l'année.

En 1981, les marchés les plus importants pour la poudre de lait écrémé canadienne ont été le Mexique, la Jamaïque, le Nicaragua, la Barbade, la République dominicaine, le Guatemala, le Venezuela, le Japon et l'Asie du Sud-Est. Pendant cette année, la Commission a réussi à percer sur deux marchés nouveaux, soit l'Algérie et le Pérou. Le marché péruvien est un marché spécialisé qui exige une poudre stable à haute température, que certains fabricants canadiens sont capables de produire. Il semble, d'après les données dont on dispose, que ce produit devient de plus en plus populaire sur le marché mondial. La Commission s'est

cult for them to import. In 1981/82 Canada's sales to Nigeria dropped dramatically and it is hoped this situation will improve next year. This will only occur if special efforts are made in this area in order to recover a share of this important market. In Libya, the Commission increased its share of the market, but not without strong competition from the European Economic Community.

The principal market for the Commission remains Algeria. For the last four years, the Algerian national purchasing agency ONACO has shown full confidence in Canadian dairy products. The long term contracts between the CDC and ONACO assure Algeria of a monthly supply of fresh evaporated milk manufactured from the highest quality milk using the latest equipment and modern technology. The Commission exports most products from warehouses especially equipped for this purpose at the ports of Québec and Charlottetown, Prince Edward Island. Once the quality of each production batch has been certified by the Canadian government's inspection services, the product is boarded onto one of two ships chartered by the CDC especially to serve the Algerian market.

The production of evaporated milk for export assures the utilization of evaporated milk plants in Canada and is therefore very important. Towards the end of the dairy year the Commission was completing negotiations with Algeria for a major contract to begin in the fall of 1982 through to the end of 1983 which would involve Canada supplying 50 percent of the market for evaporated milk in Algeria.

Whole Milk Powder

Even though the Commission negotiated a major instantized whole milk powder contract which would have used a new plant at St-Alexandre just east of Québec for all 1982, circumstances beyond control required the Commission to delay production for that contract. The plant will likely be in full production in 1982/83 for the first time since its start up of operations in 1981. This new and modern plant will enable Canada to compete on the world markets with excellent quality controlled products.

Dairy Product Assistance Program

The Commission encourages exporters and processors to develop and market dairy products directly to foreign markets. This enables products to be exported without entering Commission warehouses which saves on storage, interest and transport. The program also covers the costs of making skim milk powder available for the domestic animal feed market when powder for that market is in short supply.

In 1981/82 $13.7 million was spent on the dairy product assistance program, a decrease of 27.4% from $18.9 million in 1980/81. The program is financed by farmers.

International Trade in Cheese

Exports

Canada has two major cheese export markets. One is the historical aged cheddar market in the United Kingdom. The import quota to that market was negotiated with the European Economic Community in 1979 and was for 3.25 million kilograms for each of 1981 and 1982 and 2.75 million kilograms for 1983. The imports are subject to a fixed levy. In return for this access, Canada granted the Community 60 percent of the annual global import quota into Canada of 20.4 million kilograms.

efforcée, conjointement avec les fabricants, d'augmenter la capacité de production de poudre stable à haute température sans l'ajout de stabilisants. Les résultats sont excellents.

Au cours de l'année, le prix mondial de la poudre de lait écrémé a été soumis à de très fortes pressions et est tombé de 1 200$ US la tonne métrique à 1 000$ US en moins de six mois. Même à ce prix, les pays exportateurs n'ont pas pu se débarrasser de leurs surplus, ce qui a rajouté au problème de trouver des débouchés pour les surplus qui s'annonçaient. Maintenir des stocks importants est coûteux: non seulement à cause des coûts en capital, mais également à cause des coûts d'entreposage, de manutention et des intérêts à payer.

Lait évaporé

Plusieurs des clients importants de la Commission manquant de liquidités pour leurs achats ont dû réévaluer leurs programmes d'importations pour des produits plus recherchés, comme le lait évaporé. C'est la raison pour laquelle le Mexique, avec les difficultés économiques qu'il connaît, a dû arrêter d'importer du lait évaporé pour le reste de 1982. La Commission s'est donc efforcée de reprendre une partie du marché antillais. Si les ventes sur ce marché n'ont pas totalement compensé celles perdues au Mexique, elles n'en sont pas moins importantes pour le Canada. Le Nigéria, un autre client du Canada et le plus grand importateur de lait évaporé au monde, qui a vu ses problèmes économiques s'accroître avec les difficultés de l'OPEP, a eu de plus en plus de problèmes à importer. En 1981/82, les ventes du Canada au Nigéria ont diminué de façon sensible et on espère assister à un redressement l'année prochaine. Cela ne sera possible que si on fait des efforts particuliers pour reconquérir une part de cet important marché. Quant à la Lybie, la Commission y a augmenté sa part de marché, ce qui n'empêche qu'elle y a subi la forte concurrence des pays de la Communauté économique européenne.

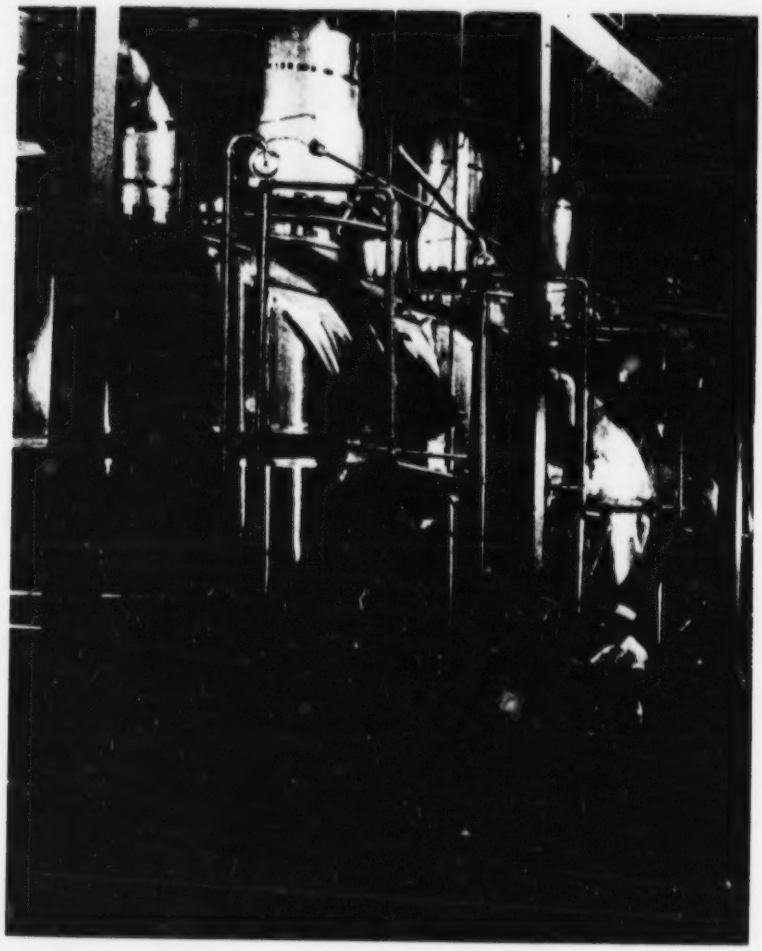

Le principal marché de la Commission reste toutefois l'Algérie. L'Office national de commercialisation de l'Algérie, l'ONACO, a manifesté une confiance totale envers les produits laitiers canadiens au cours des quatre dernières années. Les contrats à long terme entre la CCL et l'ONACO garantissent à l'Algérie un approvisionnement mensuel de lait évaporé frais fabriqué à partir du lait de la plus haute qualité et en se servant du matériel le plus perfectionné et de la dernière technologie. La plupart des exportations de la Commission à destination de ce pays partent d'entrepôts spécialement équipés à cette fin dans les ports de Québec et Charlottetown, dans l'Île-du-Prince-Édouard. Quand les services d'inspection du gouvernement canadien ont certifié la qualité de chaque lot produit, il est chargé sur l'un des deux navires affrétés spécialement par la CCL à l'intention du marché algérien.

CHART 17

CHEESE EXPORTS AND IMPORTS
(thousands of kilos)

TABLEAU 17

EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DE FROMAGES
(milliers de kilogrammes)

		Dairy Year Année laitière 1981/82	Calendar Year Année civile 1981
Cheese Exports Aged Cheddar Cheese to	**Exportations de fromages** Exportations de cheddar vieilli vers		
United Kingdom	Royaume-Uni	3,326	3,250
United States	États-Unis	2,250	645
Other Countries	autres pays	70	119
Other Cheeses to	Exportations d autres fromages à destination de		
United States	États-Unis	1,024	505
Other countries	autres pays	385	337
Total Exports	**Total des exportations**	7,055	4,856
Cheese Imports All varieties from	**Importations de fromages** Toutes les variétés en provenance de		
Economic European Community (EEC)	Communauté économique européenne (C.E.E.)	12,373	12,268
Non-EEC	autres pays	8,238	8,305
Total Imports	**Total des importations**	20,611	20,573

The other major market for Canadian cheese is in the United States. These exports are also under negotiated import quotas set in 1980 at 0.833 million kilograms of aged cheddar cheese and 1.211 million kilograms of other cheeses. Certain specialty cheeses and soft varieties are exempt from import quota.

The exports of cheese are summarized in chart 17.

Imports

Since 1978 Canada's annual global cheese import quota has been set at 20.4 million kilograms. It is administered on a calendar year basis.

For imports from the EEC and other sources combined, see chart 17.

The ratio of cheese imports to exports has been improving although it is nowhere near earlier historic levels. On a calendar year basis, in 1978 the ratio of imports to exports was 9 to 1; in 1979 it was 6 to 1, in 1980, 7 to 1 and in 1981 4 to 1.

The Commission pays export assistance funded by dairy farmers to facilitate the sale of cheese on export markets. During 1981/82 a total of $3.6 million was spent on this program. Specific rates applicable in the period were:

United States	Aug. 1981 – May 1982	$0.44 per kilogram all cheese
	June – July 1982	$1.04 cheddar $0.94 mozzarella All other cheeses were given variable rates depending on the solids non fat content.
United Kingdom	Aug. 1981 – Feb. 1982	$0.617 per kilogram
	March 1982 – May 1982	$0.75 per kilogram
	June 1982 – July 1982	$0.77 per kilogram

Export assistance was also paid on cheese exports to other countries.

La production de lait évaporé pour l'exportation assure l'utilisation des usines de lait évaporé au Canada et est donc fort importante. À la fin de l'année laitière, la Commission mettait la dernière main à des négociations avec l'Algérie pour un important contrat devant entrer en vigueur à l'automne 1982 et courir jusqu'à la fin de 1983. Ce contrat devrait permettre au Canada de fournir 50% du lait évaporé nécessaire au marché algérien.

Poudre de lait entier

Même si la Commission a négocié un important contrat de poudre de lait entier instantanée qui devait absorber la production d'une nouvelle usine à St-Alexandre, près de Québec, pour tout 1982, des circonstances hors de son contrôle ont obligé la Commission à reporter le début de la production. L'usine produira probablement à pleine capacité en 1982/1983 pour la première fois depuis sa mise en route en 1981. Neuve et moderne, elle permettra au Canada d'être concurrentiel sur le marché mondial, en offrant d'excellents produits de qualité contrôlée.

Programme d'aide sur les produits laitiers

La Commission encourage les exportateurs et les transformateurs à mettre au point des produits laitiers et à les commercialiser directement sur les marchés étrangers. Cela permet aux produits d'être exportés sans avoir à passer par les entrepôts de la Commission, ce qui permet de réaliser des économies sur l'entreposage, les frais d'intérêt et de transport. Ce programme couvre aussi les coûts pour mettre à la disposition des fabricants domestiques d'aliments pour animaux, de la poudre de lait écrémé quand les approvisionnements de poudre pour ce marché sont insuffisants.

En 1981/1982, les montants payés en vertu de ce programme d'aide à l'exportation ont été de 13,7$ millions, soit une diminution de 27,4% par rapport aux 18,9$ millions de 1980/1981. Le programme est financé par les agriculteurs.

Marché international du fromage

Exportations

Le Canada a deux principaux marchés d'exportations pour le fromage. Le premier est, de façon traditionnelle, celui du cheddar vieilli au Royaume-Uni. Le quota d'importation pour ce marché a été négocié avec la C.E.E. en 1979 et a été fixé à 3,25 millions de kilos pour 1981 ainsi que pour 1982, et à 2,75 millions de kilos pour 1983. Les importations sont assujetties à un prélèvement fixe. En contrepartie de cet accès, le Canada garantit aux pays de la C.E.E. l'importation de 60% du quota annuel global d'importations au Canada, qui est de 20,4 millions de kilos.

L'autre grand marché pour le fromage canadien est les États-Unis. Les exportations se font également dans le cadre de quotas négociés d'importations qui ont été fixés en 1980 à 0,833 million de kilos de fromage cheddar vieilli et à 1,211 million de kilos d'autres fromages. Certaines variétés de fromages fins et mous ne sont pas assujetties à un quota d'importations.

L'ensemble des activités d'exportation est résumé au tableau 17.

Importations

Le quota global d'importations de fromages est administré sur la base de l'année civile. Il a été établi à 20,4 millions de kilos par année depuis 1978.

Les importations en provenance des pays de la C.E.E. et des autres pays sont illustrées au tableau 17.

Le rapport entre les importations et les exportations de fromages s'est amélioré même s'il est encore loin des niveaux qu'on a connus dans le passé. Au cours de l'année civile 1978, il était de 9 pour 1; en 1979 ce fut 6 pour 1, en 1980, 7 pour 1 et en 1981, 4 pour 1.

La Commission verse une aide à l'exportation, financée par les producteurs, afin de faciliter la vente de fromages sur les marchés d'exportations. En 1981/1982, une somme totale de 3,6$ millions a été dépensée à cette fin. Plus précisément, voici les taux appliqués au cours de la période:

États-Unis	août 1981 à mai 1982	0,44$ par kilo pour tous les fromages
	juin à juillet 1982	1,04$ pour le cheddar 0,94$ pour le mozzarella Tous les autres fromages avaient des taux qui étaient fonction de leur contenu en solides non-gras
Royaume-Uni	août 1981 à février 1982	0,617$ par kilogramme
	mars 1982 à mai 1982	0,75$ par kilogramme
	juin 1982 à juillet 1982	0,77$ par kilogramme

Les exportations de fromages à destination d'autres pays ont également bénéficié d'aide à l'exportation.

CANADA BEST
LAIT
ENTIER
EN POUDRE
CANADA BEST
CANADA BEST
LANATURE
LAIT
LANATURE
EVAPORATED
MILK
CANADA BEST
LAIT
ENTIER
EN POUDRE
500g

CONSULTATIVE COMMITTEE TO THE CANADIAN DAIRY COMMISSION

The Canadian Dairy Commission receives advice on product processing and dairy marketing and related matters from a committee of nine members appointed by the Minister of Agriculture. The membership includes representation from farmers, processors, wholesalers, retailers and consumers.

With butter accounting for about fifty percent of the end-use of industrial milk, it remained the focus of discussions throughout the year. Major factors considered were the effect on butter sales from health concerns, advertising programs, blends, quality control, the impact of brands including the consideration of a national brand and the selling practices and nutrition claims of competing spreads.

The Committee was able to gather a good cross section of opinions and expertise on these issues and discuss them with the Commission.

COMITÉ CONSULTATIF DE LA COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

La Commission canadienne du lait bénéficie des conseils d'un comité de neuf membres, nommés par le ministre de l'Agriculture, sur toute question traitant de la fabrication et de la mise en marché domestique des produits laitiers et sur tout sujet qui y est rattaché. Des représentants des producteurs, des transformateurs, des grossistes, des détaillants et des consommateurs siègent sur ce comité.

Le beurre accaparant environ 50% du lait de transformation, il a été le principal sujet de discussion tout au cours de l'année. Les principaux sujets étudiés ont été les conséquences des préoccupations au niveau de la santé, des programmes de publicité, des mélanges oléo-beurre, du contrôle de la qualité sur les ventes de beurre, sans oublier l'impact des marques commerciales et les avantages d'une marque nationale, les pratiques commerciales et le débat sur la nutrition soulevé par les principaux concurrents.

Le comité a pu recueillir un bon échantillonnage d'opinions et acquérir une bonne connaissance de ces sujets, puis les discuter avec la Commission.

Chairman:	**président:**	Claude Chevalier
Members:	**membres:**	Kenneth McKinnon
		Jacques Boucher
		Raynald Giroux
		Dwight Stacey
		Neil Gray
		François Goulet
		Eugene Vallée
		Victoria Billingsley

COMMISSION PERSONNEL

The Commission conforms to the Government of Canada's Official Languages Resolution. In 1981/82, of the Commission's complement of 72 person years, 69 were subject to the terms and conditions of the Official Languages Resolution. Of the 71 existing positions, 65 were designated bilingual and 6 were identified as unilingual English or French.

PERSONNEL DE LA COMMISSION

Conformément à la Résolution sur les langues officielles du gouvernement du Canada, voici où en était la Commission en 1981/1982 dans l'application de sa politique en cette matière. Sur les 72 années-personnes composant son personnel, 69 étaient assujetties aux modalités de la résolution. De ce nombre, 65 ont été désignées bilingues, 7 unilingues anglaise ou française.

COMMISSIONERS/COMMISSAIRES	
Chairman/Président	Gilles Choquette
Vice Chairman/Vice-président	Elwood Hodgins
Commissioner/Commissaire	Clifford McIsaac
SENIOR COMMISSION PERSONNEL/CADRES SUPÉRIEURS DE LA COMMISSION	
Senior Policy Advisor/Conseiller sénior en politique laitière	Charles Birchard
Chief Economist/Économiste en chef	Erik Kramar
Director, Finance/Directeur des finances	Paul Simard
Audit Manager/Chef de la vérification	Laval Pagé
Director, International Marketing/Directeur de la mise en marché internationale	Laval Létourneau[1]
Director, Domestic Marketing and Product Promotion/Directeur de la mise en marché intérieure et de la promotion des produits	Roger Cloutier[2]
Director, Market Operations/Directeur des transactions commerciales	Lorne Marcellus
Director, Subsidy Operations/Directeur, administration des subsides	Richard Labossière
Director, Legal Services/Director, services juridiques	Jean-Paul Fortin
Director, Information Services/Directeur de l'information	Rowan Lalonde
Executive Assistant to the Chairman/ Adjointe exécutive du président	Denise Dignard

1 Acting/Par intérim

2 On leave of absence/Absence autorisée

INFORMATION AND PUBLIC RELATIONS

While the year was fairly quiet as far as the public mood was concerned, considerable apprehension remained in the dairy industry throughout the year about the eventual outcome of the National Dairy Policy review. At the end of the previous dairy year in July 1981 the government had decided to put off the decision on whether to continue the overall policy direction as developed since 1975 until the government funded analysis of the method and data used to determine costs of milk production could be completed.

In June, two months before the end of the dairy year, the government announced its 6 and 5 wage and price restraint program to fight inflation. It therefore became evident consideration of a larger term dairy policy decision would have to incorporate these restraint provisions being applied for the whole economy. The July 30 National Dairy Program announcement confirmed the industry would be under the restraint program for those areas under federal jurisdiction.

The restraint program brought the Returns Adjustment Formula and price support for butter and skim milk powder within the limits of 6 & 5 retroactive to April 1, 1982. As the dairy year came to a close, dairy farmer and other industry representatives were expressing official support for the restraint program.

In May 1982, the Auditor General of Canada's report on the Comprehensive Audit of the Canadian Dairy Commission was released and attracted considerable public attention. The audit was requested by the Minister of Agriculture. It examined the Commission's operations in the light of its increased role in national milk supply management and marketing of Canadian dairy products. The Commission explained it already had put in place many improvements since the last such audit in 1975. Further major improvements were underway at the time of the latest Audit to improve overall efficiency. It has accepted virtually all the recommendations and indicated it would take the opportunity to make further adjustments in line with suggestions by the Auditor General.

Si, au cours de l'année, on n'a pas noté de mouvement particulier dans le public à propos des sujets traités par la Commission, le milieu de l'industrie laitière, lui, a continué à manifester beaucoup d'inquiétude tout au cours de l'année à propos des résultats de la révision de la politique laitière nationale. À la fin de l'année laitière précédente, en juillet 1981, le gouvernement avait décidé de reporter à plus tard toute décision quant à savoir s'il allait garder la même orientation d'ensemble de sa politique que depuis 1975 jusqu'à ce que l'analyse qu'il finance de la méthode et des données utilisées pour déterminer les coûts de la production du lait soit terminée.

En juin, soit deux mois avant la fin de l'année laitière, le gouvernement a annoncé sa politique de restriction de 6 et 5% sur les prix et les salaires pour combattre l'inflation. Il est alors devenu évident que toute décision touchant une politique laitière de plus grande envergure devrait tenir compte de ces restrictions qui s'appliquent à l'ensemble de l'économie. Le Programme laitier national, rendu public le 30 juillet, confirmait que l'industrie serait soumise au programme de restrictions dans les domaines qui relèvent de la juridiction fédérale.

Ce programme de restrictions a cantonné la formule d'ajustement des revenus et le soutien des prix du beurre et de la poudre de lait écrémé dans les limites de ces 6 et 5%, de façon rétroactive au 1er avril 1982. L'année laitière arrivant à sa fin, les producteurs laitiers et les autres représentants de l'industrie ont manifesté officiellement leur appui au programme de restrictions.

En mai 1982, le Rapport du Vérificateur général du Canada, qui faisait suite à la vérification intégrée de la Commission canadienne du lait, était rendu public et retenait beaucoup l'attention générale. La vérification avait été demandée par le ministre de l'Agriculture. Elle a étudié les activités de la Commission dans le cadre de son rôle accru à l'échelle nationale dans la gestion et la commercialisation des approvisionnements de produits laitiers canadiens. La Commission a alors expliqué qu'elle avait déjà apporté plusieurs améliorations depuis la vérification de 1975. De plus, elle était déjà en train de mettre en place des améliorations importantes au moment de la vérification, pour améliorer l'efficacité de l'ensemble. Elle a fait siennes pratiquement toutes les recommandations et a précisé qu'elle s'efforcerait d'apporter d'autres correctifs à la suite des suggestions du Vérificateur général.

FINANCIAL SUMMARY

The following comments preface the Audited Financial Statements of the Commission's operations for 1981/82 which follow.

Results of operations

The net loss on marketing operations which are supported by milk producers amounted to $25.5 million in 1981/82 as compared to the $14.2 million surplus for the preceding year. The surplus of $9.4 million was carried forward from 1980/81 which was applied to partially offset the 1981/82 loss of $25.5 million, leaving a deficit in the export account of $16.1 for the year.

The loss on marketing operations is attributable to a substantial increase in the CDC purchases and lower world market prices. The Commission's inventories were written down to their estimated sales value as they will be disposed of on the world market where prices are comparatively lower than the domestic support prices paid for them.

The Government of Canada financed the total expenditure of $302.4 million during the 1981/82 year compared to $298.5 million for the preceding year. The major element of the government expenditure is subsidies paid to milk producers; it amounted to $271.4 million in 1981/82 compared to $278.3 million in 1980/81. The overall level of subsidy payments during the last five years has remained constant. The payment of this subsidy to producers reduces the cost of dairy products to consumers. Expenses relative to marketing operations increased to $25.8 million as compared to $14.6 million for the preceding year. The increase in these expenses are mainly due to high interest paid on loans from the Federal government.

Financial position

The receivables decreased substantially mainly due to stringent credit and collection policies followed during the year. On the other hand, largely because of increased production and lower demand, the inventories of dairy products increased tremendously.

Loans payable to the government of Canada rose significantly due to the build up of inventories during the year. Accounts payable were slightly lower due to improved payment procedures.

Computerization

To streamline its information and data handling operations, the Commission purchased a minicomputer. The system will be in full operation during the next year. The installation of the Computer will improve the reliability, timeliness and accuracy of the financial and operating data. The system will also improve overall accountability, control and efficiency.

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Les commentaires suivants servent d'introduction aux états financiers vérifiés de la Commission de 1981/1982, qu'on trouvera ci-dessous.

État des opérations

La perte nette sur les activités de commercialisation financées par les producteurs de lait, atteint 25,5$ millions contre 14,2$ millions de surplus pour l'année précédente. Un surplus de 9,4$ millions a été reporté de 1980/81 et fut appliqué pour compenser en partie la perte de 25,5$ millions enregistrée en 1981/82, laissant ainsi un déficit pour l'année de 16,1$ millions au compte d'exportation.

La perte au chapitre des activités de commercialisation s'explique par une augmentation sensible des achats de la CCL et une baisse des prix sur le marché mondial. Les inventaires ont été inscrits à leur valeur de vente estimée, puisqu'ils seront écoulés sur le marché mondial là où les prix seront relativement plus bas que les prix de soutien intérieurs payés pour eux.

Le gouvernement du Canada a financé le total des dépenses de 302,4$ millions en 1981/1982, contre 298,5$ millions l'année précédente. L'élément le plus important des dépenses gouvernementales est constitué de subventions versées aux producteurs qui ont atteint 271,4$ millions en 1981/1982 comparé à 278,3$ millions en 1980/1981. Le niveau global des paiements de subventions, au cours des cinq dernières années, est resté constant. Le versement de cette subvention auprès des producteurs réduit le coût des produits laitiers pour les consommateurs. Les dépenses imputables aux activités de commercialisation ont augmenté à 25,8$ millions par rapport à 14,6$ millions l'année précédente. L'augmentation de ces dépenses s'explique surtout par les taux d'intérêt élevés payés sur les prêts du gouvernement fédéral.

Situation financière

Les comptes à recevoir ont beaucoup diminué, surtout à cause des politiques de restriction du crédit et de perception des comptes suivies au cours de l'année. Par contre, les inventaires de produits laitiers ont augmenté énormément, surtout à cause de l'augmentation de la production et de la diminution de la demande.

Les emprunts à rembourser au gouvernement du Canada ont beaucoup augmenté, à cause du gonflement des inventaires pendant l'année. Quant aux comptes à payer, ils étaient légèrement moins élevés grâce à de meilleures procédures de paiement.

Informatisation

La Commission a acheté un mini ordinateur pour structurer ses données et leur traitement. Le système sera utilisé à pleine capacité dans le courant de l'année prochaine. Cette nouvelle acquisition améliorera la fiabilité, le délai d'obtention et la précision des données financières et de fonctionnement. Ce système permettra également d'améliorer l'ensemble des mécanismes de contrôle et de prise de responsabilités, et l'efficacité.

FINANCIAL STATEMENTS 1981-82

Report to the Minister of Agriculture on the examination of the accounts and financial statements of the Canadian Dairy Commission for the year ended July 31, 1982

The Honourable Eugene Francis Whelan, P.C., M.P.
Minister of Agriculture

I have examined the balance sheet of the Canadian Dairy Commission as at July 31, 1982 and the statements of deficit, operations, marketing operations supported by producers and changes in financial position for the year then ended. My examination was made in accordance with generally accepted auditing standards, and accordingly included such tests and other procedures as I considered necessary in the circumstances.

In my opinion, these financial statements give a true and fair view of the financial position of the Commission as at July 31, 1982 and the results of its operations and the changes in its financial position for the year then ended in accordance with generally accepted accounting principles applied on a basis consistent with that of the preceding year.

I further report that, in my opinion, proper books of account have been kept by the Commission, the financial statements are in agreement therewith and the transactions that have come under my notice have been within its statutory powers except that producer levies have been instituted without benefit of regulation and are, therefore, ultra vires of the Canadian Dairy Commission.

Kenneth M. Dye, F.C.A.
Auditor General of Canada
Ottawa, Ontario
December 17, 1982

ÉTATS FINANCIERS 1981-82

Rapport au ministre de l'Agriculture sur la vérification des comptes et des états financiers de la Commission canadienne du lait pour l'exercice terminé le 31 juillet 1982

L'honorable Eugene Francis Whelan, C.P., député
Ministre de l'Agriculture

J'ai vérifié le bilan de la Commission canadienne du lait au 31 juillet 1982 ainsi que l'état du déficit, l'état des résultats, l'état des opérations de la commercialisation supportée par les producteurs et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent un aperçu juste et fidèle de la situation financière de la Commission au 31 juillet 1982 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare que la Commission, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires à l'exception du fait que les cotisations des producteurs ont été établies sans l'apport de règlement et vont, par conséquent, au-delà des pouvoirs de la Commission canadienne du lait.

Le vérificateur général du Canada
Kenneth M. Dye, F.C.A.
Ottawa (Ontario)
le 17 décembre 1982

Balance Sheet
as at July 31, 1982
(in thousands of dollars)

Bilan
au 31 juillet 1982
(en milliers de dollars)

		1982	1981
Assets	**Actif**		
Accounts receivable	Débiteurs		
Trade	Clients	$ 18,999	$ 30,132
Government of Canada	Gouvernement du Canada	54,380	70,566
Producer levies	Cotisations des producteurs	47,479	30,483
Inventories (Note 3)	Stocks (note 3)	175,220	103,430
Prepaid capital assistance	Aide en capital versée à l'avance	—	5,925
		$ 296,078	**$ 240,546**
Liabilities	**Passif**		
Accounts payable and accrued liabilities	Créditeurs et passif couru	$ 41,830	$ 50,858
Allowance for losses on commitments (Note 4)	Provision pour les pertes sur les engagements (note 4)	13,251	7,565
Subsidies payable to producers	Subventions à payer aux producteurs	50,195	67,372
Loans from Government of Canada (Note 5)	Emprunts auprès du gouvernement du Canada (note 5)	206,940	105,347
		312,219	**231,142**
Deficit	**Déficit**		
Deficit (retained earnings)	Déficit (bénéfices non répartis)	16,141	(9,404)
		$ 296,078	**$ 240,546**

Approved by the Commission — Approuvé par la Commission:

Chairman — le Président — Gilles Choquette

Commissioner — un Commissaire — Clifford McIsaac

Director of Finance — le Directeur des finances — Paul Simard

Statement of Deficit
for the year ended
July 31 1982
(in thousands of dollars)

État du déficit
pour l'exercice terminé le
31 juillet 1982
(en milliers de dollars)

		1982	1981
Balance (retained earnings) at beginning of year	Solde (bénéfices non répartis) au début de l'exercice	$ (9,404)	$ 1,755
Cost of operations	Coût de l'exploitation	327,925	284,807
		318,521	**289,062**
Financing by Government of Canada (Note 7)	Financement par le gouvernement du Canada (note 7)		
Agricultural Stabilization Board	Office de stabilisation des prix agricoles	297,270	292,885
Parliamentary appropriations	Crédits parlementaires	4,828	5,298
Services provided without charge by government departments	Services fournis gratuitement par des ministères du gouvernement	282	283
		302,380	**298,466**
Balance (retained earnings) at end of year	Solde (bénéfices non répartis) à la fin de l'exercice	**$ 16,141**	**$ (9,404)**

Statement of Operations
for the year ended
July 31, 1982
(in thousands of dollars)

État des résultats
pour l'exercice terminé le
31 juillet 1982
(en milliers de dollars)

		1982	1981
Subsidies to producers of milk and cream used for industrial purposes (Schedule A)	Subventions aux producteurs de lait et de crème utilisés à des fins industrielles (tableau A)	$ 271,438	$ 278,291
Expenses related to marketing operations	Dépenses liées aux opérations de la commercialisation		
Interest on loans from Government of Canada	Intérêt sur les emprunts auprès du gouvernement du Canada	17,410	8,183
Storage	Entreposage	3,745	3,109
Freight	Fret	3,101	2,795
Handling	Manutention	977	395
Miscellaneous	Dépenses diverses	599	112
		25,832	**14,594**
		297,270	**292,885**
Administrative expenses (Schedule B)	Frais d'administration (tableau B)	3,634	3,139
Research	Recherche	1,476	342
Product promotion	Réclame à l'endroit des produits	—	2,100
Expenditures financed by Government of Canada	Dépenses financées par le gouvernement du Canada	**302,380**	**298,466**
Loss (net income) from marketing operations supported by producers	Perte (bénéfice net) provenant des opérations de la commercialisation supportée par les producteurs	25,545	(14,159)
Cost of operations	Coût de l'exploitation	**$ 327,925**	**$ 284,307**

Statement of Marketing Operations Supported by Producers
for the year ended
July 31, 1982
(in thousands of dollars)

État des opérations de la commercialisation supportée par les producteurs
pour l'exercice terminé le
31 juillet 1982
(en milliers de dollars)

		1982	1981
Sales	Ventes	$ 312,185	$ 293,190
Cost of sales	Coût des ventes	478,136	378,726
Loss on sales	Perte sur les ventes	**165,951**	**85,536**
Expenses and assistance	Dépenses et aide		
Export and domestic assistance	Aide à l'exportation et aide domestique	13,724	18,911
Provision for losses on commitments	Provision pour les pertes sur les engagements	5,690	3,701
Capital assistance (Note 8)	Aide en capital (note 8)	5,083	7,699
Carrying charges	Frais de mise en marché	2,808	2,216
Agents' commissions (Note 9)	Commissions à des agents (note 9)	2,204	2,428
		29,509	**34,955**
Loss before producer levies	Perte avant les cotisations des producteurs	**195,460**	**120,491**
Producer levies	Cotisations des producteurs		
Industrial milk (Schedule C)	Lait industriel (tableau C)	162,138	126,901
Fluid milk (Schedule D)	Lait à l'état naturel (tableau D)	7,777	7,749
		169,915	**134,650**
Loss (net income) (Schedule E)	Perte (bénéfice net) (tableau E)	**$ 25,545**	**$ (14,159)**

Statement of Changes in Financial Position
for the year ended July 31, 1982
(in thousands of dollars)

État de l'évolution de la situation financière
pour l'exercice terminé le 31 juillet 1982
(en milliers de dollars)

		1982	1981
Funds provided	**Provenance des fonds**		
Financing by Government of Canada	Financement par le gouvernement du Canada	$ —	$ 298,166
Cost of operations	Coût de l'exploitation	—	(284,007)
		—	**14,159**
Loans from Government of Canada	Emprunts auprès du gouvernement du Canada	423,169	242,212
Decrease in accounts receivable	Diminution des comptes débiteurs	10,323	—
Decrease in prepaid capital assistance	Diminution de l'aide en capital versée à l'avance	5,925	—
Increase in other payables	Augmentation des autres montants créditeurs	—	15,731
		$ 439,417	**$ 272,102**
Funds applied	**Utilisation des fonds**		
Cost of operations	Coût de l'exploitation	$ 327,925	$ —
Financing by Government of Canada	Financement par le gouvernement du Canada	(302,380)	—
		25,545	—
Loans repaid to Government of Canada	Emprunts remboursés au gouvernement du Canada	321,576	251,378
Increase in inventories	Augmentation des stocks	71,780	12,027
Decrease in other payables	Diminution des autres montants créditeurs	20,516	—
Prepaid capital assistance	Aide en capital versée à l'avance	—	5,925
Increase in accounts receivable	Augmentation des comptes débiteurs	—	2,772
		$ 439,417	**$ 272,102**

Funds are defined as assets less liabilities, net of deficit.

Les fonds se définissent comme étant l'actif moins le passif, au net du déficit.

Notes to Financial Statements
July 31, 1982

Notes afférentes aux états financiers
du 31 juillet 1982

1. Objectives

The objectives of the Canadian Dairy Commission as established by the Canadian Dairy Commission Act 1966-67 are "to provide efficient producers of milk and cream with the opportunity of obtaining a fair return for their labour and investment and to provide consumers of dairy products with a continuous and adequate supply of dairy products of high quality".

Objectifs

Les objectifs de la Commission canadienne du lait, ainsi qu'établis par la Loi sur la Commission canadienne du lait 1966-67, sont "d'offrir aux producteurs efficaces de lait et de crème l'occasion d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement et d'assurer aux consommateurs de produits laitiers un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de bonne qualité".

2. Significant accounting policies

(a) Trade accounts receivable in foreign currencies have been translated into Canadian dollars at rates prevailing at year-end. Operations are charged or credited with all exchange differences.
(b) Inventories are valued at the lower of cost and net realizable value.
(c) Acquisition of furniture and equipment is charged to administrative expenses in the year of purchase.
(d) Losses from commitments to purchase products at higher than export prices are charged to marketing operations supported by producers.

Conventions comptables importantes

a) Les comptes-clients à recevoir en devises étrangères ont été convertis en dollars canadiens aux taux régnant à la fin de l'exercice. Toutes les différences dues au change sont imputées ou créditées aux résultats.
b) Les stocks sont évalués au moindre du prix coûtant et de la valeur de réalisation nette.
c) L'acquisition de mobilier et de matériel est imputée aux frais d'administration de l'exercice d'achat.
d) Les pertes provenant des engagements envers l'achat de produits à des prix plus élevés que les prix à l'exportation sont imputées aux opérations de la commercialisation supportée par les producteurs.

3. Inventories

Stocks

		(in thousands of dollars) (en milliers de dollars) 1982	1981
Butter	Beurre	$ 100,971	$ 49,213
Skim milk powder	Lait écrémé en poudre	58,788	41,090
Other dairy products	Autres produits laitiers	15,461	13,137
		$ 175,220	**$ 103,440**

Inventories have been adjusted as follows:

Butter

Prices for surplus butter on the world market are lower than on the domestic market, resulting in the net realizable value of the inventory as at July 31, 1982 being $12,120,000 (1981 – Nil) less than the Canadian support price.

Skim milk powder

Prices for surplus skim milk powder on the world market are lower than on the domestic market, resulting in the net realizable value of

Les stocks ont été rajustés comme il suit:

Beurre

Les prix sur le marché mondial du beurre en surplus sont inférieurs à ceux du marché domestique, de sorte que la valeur de réalisation nette des stocks au 31 juillet 1982 est $12,120,000 (néant en 1981) de moins que le prix canadien de soutien.

Lait écrémé en poudre

Les prix sur le marché mondial du lait écrémé en poudre sont inférieurs à ceux du marché domestique, de sorte que la valeur de réalisation nette des stocks

the inventory as at July 31, 1982 being $63,064,000 (1981 – $22,405,000) less than the Canadian support price.

Other dairy products

The inventory includes evaporated milk and whole milk powder and the net realizable value of the inventory as at July 31, 1982 was $3,579,000 (1981 – $5,678,000) less than cost.

au 31 juillet 1982 est $63,064,000 ($22,405,000 en 1981) de moins que le prix canadien de soutien.

Autres produits laitiers

Les stocks comprennent le lait évaporé et le lait entier en poudre et la valeur de réalisation nette des stocks au 31 juillet 1982 était $3,579,000 ($5,678,000 en 1981) de moins que le coût d'acquisition.

4. Commitments

As at July 31, 1982, the Commission was committed to purchase skim milk powder at Canadian support prices and other dairy products at negotiated contract prices produced prior to July 31, 1982, for approximately $26,063,000 (1981 – $20,264,000). Losses which may result from these purchases at higher than export prices have been estimated at approximately $13,254,000 (1981 – $7,565,000) requiring an additional provision during the year of $5,690,000 (1981 – $3,701,000) which has been charged to marketing operations supported by producers.

Engagements

Au 31 juillet 1982, la Commission s'était engagée à acheter du lait écrémé en poudre à des prix canadiens de soutien et d'autres produits laitiers fabriqués avant le 31 juillet 1982 à des prix négociés par contrats, pour environ $26,063,000 ($20,264,000 en 1981). Les pertes qui pourraient découler de ces achats, à des prix plus élevés que ceux du marché d'exportation, ont été estimées à environ $13,254,000 ($7,565,000 en 1981), nécessitant une provision supplémentaire de $5,690,000 ($3,701,000 en 1981) pendant l'exercice; cette provision a été imputée aux opérations de la commercialisation supportée par les producteurs.

5. Loans from Government of Canada

Loans to finance the purchase of dairy products bear interest rates varying from 14% to 18.375% per annum (1981 – 10.875% to 15.625%). There are no specific terms of repayment. Interest, calculated on a simple basis, is paid at the time of any principal repayment. Interest Expense as financed by Government of Canada and charged to operations was $17,410,000 for the year (1981 – $8,183,000) and as at July 31, 1982 accrued interest of $2,842,000 (1981 – $1,367,000) was included in accounts payable and accrued liabilities on the balance sheet.

Emprunts auprès du gouvernement du Canada

Les emprunts pour financer l'achat de produits laitiers portent des taux d'intérêt qui varient de 14% à 18.375% par année (10.875% à 15.625% en 1981). Les modalités de remboursement ne sont pas précisées. L'intérêt, calculé comme intérêt simple, est versé au moment de tout remboursement du capital. Les dépenses d'intérêt découlant du financement par le gouvernement du Canada et imputées aux résultats se sont élevées à $17,410,000 pour l'exercice ($8,183,000 en 1981) et les intérêts courus de $2,842,000 au 31 juillet 1982 ($1,367,000 en 1981) sont présentés au bilan sous la rubrique des créditeurs et passif couru.

6. Surplus/deficit policy

Producers are responsible for the cost of disposal of surplus products, subject to a commitment by the federal government to continue to accept responsibility for major year-end deficits in the export account resulting from unanticipated changes in the export market or Canada's currency exchange rate. Producers are fully responsible however to cover all losses on special export production under the export quota program.

Surplus in the export account up to $10 million is not to be refunded to producers nor by any adjustment of levy rates in the following year. The treatment of any excess over $10 mil-

Politique concernant le surplus/déficit

Les producteurs sont responsables du coût de l'aliénation des produits en surplus, selon un engagement du gouvernement fédéral de continuer d'accepter la responsabilité de déficits importants en fin d'exercice dans le compte d'exportation résultant de changements imprévus dans le marché d'exportation ou dans le taux du change des devises canadiennes. Les producteurs sont toutefois entièrement responsables de toute perte reliée à la production spéciale pour l'exportation à l'intérieur du quota du programme d'exportation.

Le surplus jusqu'à $10 millions dans le compte d'exportation ne peut être remboursé aux producteurs et cela par tout rajustement du taux des cotisations

lion is to be determined by the Canadian Milk Supply Management Committee.

de l'exercice suivant. La disposition de tout surplus excédentaire à $10 millions doit être établie par le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait.

7. Financing by Government of Canada

Funding to cover subsidies to producers and expenses related to marketing operations is provided by a contribution from the Agricultural Stabilization Board through Agriculture Vote 15 (1981 – Vote 20).

Other expenses are funded by agriculture Vote 40 (1981 – Votes 40 and 40b) program expenditures which lapsed $693,000 (1981 – $580,000), and government departments which provided services without charge.

Financement par le gouvernement du Canada

Les fonds pour combler les subventions aux producteurs et les dépenses liées aux opérations de la commercialisation sont fournis en tant que contribution par l'Office de stabilisation des prix agricoles, à même le Crédit 15–Agriculture (Crédit 20 en 1981).

Les autres dépenses sont financées à même les dépenses de programme du Crédit 40–Agriculture (Crédits 40 et 40b en 1981) dont $693,000 se sont périmés ($580,000 en 1981), et par les ministères du gouvernement qui ont fourni gratuitement des services.

8. Capital assistance

To meet the export market sales for whole milk products equivalent to about 10% of Canadian requirements or a maximum of 4.4 million hectolitres of milk as agreed by the Canadian Milk Supply Management Committee and Cabinet, the Commission has contributed to the construction of three processing plants for evaporated milk and one processing plant for instantized whole milk powder.

The assistance to processing plants of $22.7 million commenced in the 1979–80 Dairy year. This cost is estimated to be reduced to $17.7 million over a period of six years through recovery of residual value of plant and equipment, including a reduction in price for maximum number of cases to be purchased, and grants from Federal and Provincial Governments.

Aide en capital

Afin de répondre aux ventes de produits de lait entier du marché d'exportation, lequel représente environ 10% des besoins canadiens ou un maximum de 4.4 millions d'hectolitres de lait et à la suite de l'accord du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait et du Cabinet, la Commission canadienne du lait a contribué à la construction de trois usines de transformation pour le lait évaporé et d'une usine de transformation pour le lait entier en poudre dit "instant".

L'aide de $22.7 millions aux usines de transformation a débuté pendant l'année laitière 1979–1980. Il est estimé que ce coût sera réduit à $17.7 millions sur une période de six ans grâce à la récupération de la valeur résiduelle des usines et du matériel, y compris une réduction du prix d'achat pour un maximum de caisses à acheter, et les octrois en provenance des gouvernements provincial et fédéral.

9. Agents' commissions

The Commission has used the services of agents for sales in connection with marketing of dairy products on the world market and commissions were as follows:

Commissions à des agents

La Commission a employé les services d'agents de ventes relativement à la commercialisation de produits laitiers sur le marché mondial et les commissions furent celles qui suivent:

Date of Appointment	Date de la nomination	Name of Agent / Nom de l'agent	(in thousands of dollars) (en milliers de dollars) 1982	1981
November 1976	novembre 1976	Coop Fédérée de Québec	$ 1,458	$ 1,677
July 1979	juillet 1979	Intercontinental	695	751
December 1981	décembre 1981	Canada Expa (1980) Inc.	17	—
June 1982	juin 1982	Gestion Y. Dessarrollo Commercial S.A.	34	—
			$ 2,204	**$ 2,428**

Schedule A

Subsidies to Producers of Milk and Cream used for Industrial Purposes
for the year ended July 31, 1982

Tableau A

Subventions aux producteurs de lait et de crème utilisés à des fins industrielles
pour l'exercice terminé le 31 juillet 1982

		Eligible Shipments (in thousands of kilograms) / Livraisons admissibles (en milliers de kilogrammes)		Subsidies (in thousands of dollars) / Subventions (en milliers de dollars)	
		1982	**1981**	**1982**	**1981**
Prince Edward Island	Île-du-Prince-Édouard	3,071	2,927	$ 5,145	$ 4,903
Nova Scotia	Nouvelle-Écosse	2,050	2,259	3,434	3,784
New Brunswick	Nouveau-Brunswick	2,069	1,732	3,465	2,901
Quebec	Québec	77,768	79,666	130,261	133,440
Ontario	Ontario	50,798	53,492	85,086	89,600
Manitoba	Manitoba	6,107	6,500	10,230	10,889
Saskatchewan	Saskatchewan	4,071	4,047	6,819	6,778
Alberta	Alberta	10,539	10,000	17,652	16,750
British Columbia	Colombie-britannique	5,580	5,520	9,346	9,246
		162,053	**166,143**	**$ 271,438**	**$ 278,291**

Schedule B

Administrative Expenses
for the year ended July 31, 1982
(in thousands of dollars)

Tableau B

Frais d'administration
pour l'exercice terminé le 31 juillet 1982
(en milliers de dollars)

		1982	1981
Salaries	Traitements	$ 1,494	$ 1,454
Professional and special services	Services professionnels et spéciaux	526	394
Transportation and communications	Transport et communications	438	319
Data processing and cheque issue services	Services de traitement des données et d'émission des chèques	282	283
Other personnel costs	Autres coûts au titre du personnel	180	125
Rentals	Locations	179	198
Remuneration of members of the Commission	Rémunération des membres de la Commission	160	135
Acquisition of furniture and equipment	Acquisitions de mobilier et de matériel	149	33
Audit Services Bureau fees	Honoraires du Bureau des services de vérification	103	131
Utilities, materials and supplies	Services d'utilité publique, fournitures et approvisionnements	56	44
Repairs and maintenance	Réparations et entretien	8	17
Miscellaneous	Dépenses diverses	59	6
		$ 3,634	**$ 3,139**

CANADIAN DAIRY COMMISSION

Schedule C

Producer Levies on Industrial Milk
for the year ended July 31, 1982

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

Tableau C

Cotisations des producteurs sur le lait industriel
pour l'exercice terminé le 31 juillet 1982

		Milk Shipments (in thousands of litres) / Livraison de lait (en milliers de litres)		Producer Levies (in thousands of dollars) / Cotisations des producteurs (en milliers de dollars)			
				In Quota / À l'intérieur du quota		Export / Exportation	
		1982	**1981**	**1982**	**1981**	**1982**	**198**
Prince Edward Island	Île-du-Prince-Édouard	85,055	72,357	$ 2,491	$ 2,026	$ 211	$ 1
Nova Scotia	Nouvelle-Écosse	58,402	56,617	1,612	1,585	138	
New Brunswick	Nouveau-Brunswick	49,445	38,397	1,511	1,075	—	
Quebec	Québec	2,320,873	2,215,056	69,480	62,105	5,913	3,53
Ontario	Ontario	1,356,382	1,325,023	40,938	37,145	3,508	2,1
Manitoba	Manitoba	151,105	150,247	4,567	4,207	—	
Saskatchewan	Saskatchewan	89,105	76,061	2,718	2,130	—	
Alberta	Alberta	259,240	225,436	7,907	6,312	—	
British Columbia	Colombie-britannique	164,277	150,274	4,821	4,208	1,308	2
		4,533,884	**4,309,468**	**$ 136,048**	**$ 120,793**	**$ 11,078**	**$ 6,11**

Schedule D

Producer Levies on Fluid Milk

for the year ended July 31, 1982

Tableau D

Cotisations des producteurs sur le lait à l'état naturel

pour l'exercice terminé le 31 juillet 1982

Over Quota Hors-quota		Total Total		Sales (in thousands of litres) Ventes (en milliers de litres)		Producer Levies* (in thousands of dollars) Cotisations des producteurs* (en milliers de dollars)	
1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981
$ 683	$ —	$ 3,388	$ 2,112	13,360	15,804	$ 40	$ 48
1,138	—	2,888	1,676	112,684	112,199	321	338
—	—	1,511	1,075	69,031	70,379	211	209
8,646	—	84,039	63,649	631,643	625,792	1,890	1,871
2,901	—	17,347	39,263	979,158	983,761	2,961	2,977
275	—	4,842	4,207	103,347	103,191	313	314
—	—	2,718	2,130	96,016	94,112	282	277
—	—	7,907	6,312	267,057	260,173	808	788
1,369	—	7,498	1,448	312,550	310,626	949	923
$ 15,012	**$ —**	**$ 162,138**	**$ 126,904**	**2,584,866**	**2,576,037**	**$ 7,777**	**$ 7,746**

*Calculated at 5% of subsidy rate of $6.03 per hectolitre of sales

*Calculées à 5% du taux de subvention de $6.03 par hectolitre de ventes

CANADIAN DAIRY COMMISSION

Schedule E

Marketing Operations Supported by Producers by Product
for the year ended July 31, 1982

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

Tableau E

Opérations de la commercialisation supportée par les producteurs selon les produits
pour l'exercice terminé le 31 juillet 1982

1982

(in thousands of dollars)

		Domestic Domestique	Export Exportation			
		Butter Beurre	Skim Milk Powder Lait écrémé en poudre	Evaporated Milk Lait évaporé	Other Products* Autres produits*	Total Total
Sales	Ventes	$ 81,671	$ 125,732	$ 102,283	$ 2,199	$ 312,1
Cost of sales	Coût des ventes	91,469	268,861	116,170	1,636	478,1
Loss on sales	Perte sur les ventes	**9,798**	**143,129**	**13,887**	**(863)**	**165,9**
Expenses and assistance	Dépenses et aide					
Export and domestic assistance	Aide à l'exportation et aide domestique	61	8,836	332	1,195	13,7
Provision for losses on commitments	Provision pour les pertes sur les engagements	–	5,586	101	–	5,6
Capital assistance	Aide en capital	–	–	2,011	3,069	5,0
Carrying charges	Frais de mise en marché	–	11	2,733	12	2,8
Commissions	Commissions	–	410	1,712	82	2,2
		61	**14,843**	**6,917**	**7,688**	**29,50**
Loss before producer levies	Perte avant les cotisations des producteurs	**$ 9,859**	**$ 157,972**	**$ 20,804**	**$ 6,825**	**195,46**
Producer levies	Cotisations des producteurs					169,91
Loss (net income)	Perte (bénéfice net)					**$ 25,54**

Volume (in millions)

		Kilograms Kilogrammes	Kilograms Kilogrammes	Cases Caisses	Kilograms Kilogrammes
Sales	Ventes	20.6	93.6	5.0	9
Purchases	Achats	35.1	115.2	4.8	9

*Other products include whole milk powder and cheese.

*Les autres produits comprennent le lait entier en poudre et le fromage.

	1981			
	(en milliers de dollars)			
	Domestic Domestique	Export Exportation		
Total Total	Butter Beurre	Skim Milk Powder Lait écrémé en poudre	Evaporated Milk Lait evaporé	Other Products* Autres produits*
$ 293,190	$ 89,954	$ 85,320	$ 116,051	$ 1,865
378,726	86,734	144,850	137,917	9,225
85,536	**(3,220)**	**59,530**	**21,866**	**7,360**
18,911	26	11,804	3,598	3,483
3,701	—	3,427	274	—
7,699	—	—	2,547	5,152
2,216	—	—	2,092	124
2,428	—	337	2,091	—
34,955	**26**	**15,568**	**10,602**	**8,759**
120,491	**$ (3,194)**	**$ 75,098**	**$ 32,468**	**$ 16,119**
134,650				
$ (14,159)				

	Volume (en millions)			
	Kilograms Kilogrammes	Kilograms Kilogrammes	Cases Caisses	Kilograms Kilogrammes
	26.2	63.4	6.7	1.0
	22.2	71.0	6.2	3.1

Should you require further information on the operations of the Commission or the Canadian dairy industry, we would be pleased to assist you in obtaining it.

Please contact:

Information Services
Canadian Dairy Commission
2197 Riverside Drive
Ottawa, Ontario
K1A 0Z2

Tel. (613) 998-9490

Si vous désirez de plus amples informations touchant la Commission canadienne du lait ou l'industrie laitière canadienne, nous nous ferons un plaisir de vous aider.

Veuillez vous adresser au:

Service d'information
Commission canadienne du lait
2197, Promenade Riverside
Ottawa (Ontario)
K1A 0Z2

Tél. (613) 998-9490

Printed in Canada
Campbell Printing

Design and Production
Banfield-Seguin Ltd

Photo Credits
Dairy Bureau of Canada
Port of Quebec
Agropur
Canadian livestock Photography
Agriculture Canada
Richard Desmarais

Imprimé au Canada
Imprimerie Campbell

Graphisme et montage
Banfield-Seguin Ltd

Photographies
Bureau laitier du Canada — Cover, page couverture, 11, 32, 33, 36, 72
Port de Québec — 48
Agropur — 1, 19, 26, 31, 45, 48, 49
Canadian Livestock Photography — 10
Agriculture Canada — 2
Richard Desmarais — 49

POOR

QUALITY

ORIGINAL